RQ-ACA

Rapport d'activités 2014-15

1er avril 2014-31 mars 2015

Note

Pour les fins du présent document, la Politique gouvernementale l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, adoptée en 2001, est appelée « Politique en matière d'action communautaire » ou parfois, de façon plus succincte, seulement « Politique ».

RQ ACA
Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Réseau québécois de l'action communautaire autonome

1555, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. 514.845.6386 sans frais 1.888.433.4935
Téléc. 514.845.9732

www.rq-aca.org
info@rq-aca.org
www.facebook.com/rqaca
twitter.com/RQACA

Rédaction : Normand Gilbert, Céline Métivier, Julie-Maude Beauchesne
Révision : Conseil d'administration du RQ-ACA, Normand Gilbert, Céline Métivier et Julie-Maude Beauchesne
Mise en page : Julie-Maude Beauchesne
Photos : Pierre Ouimet

Photo de couverture: Toast porté à la bonne santé de l'ACA, par les représentants et représentantes des organismes présents lors du Grand lancement de la SNV-ACA, qui a eu lieu à Montréal, à la maison durable, le 20 octobre 2014.

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome reçoit son soutien financier à la mission globale du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

Ce document présente la version du Rapport d'activités déposée pour adoption lors de l'assemblée générale annuelle du RQ-ACA du 20 mai 2015.

Table des matières

Mot du conseil d'administration 4

Mot de l'équipe de travail 5

Survol de la conjoncture 6

Contexte socioéconomique et sociopolitique 6
La fiscalité dans tout ça? 8
Mouvements sociaux hors ACA 10

L'ACA dans la conjoncture 12

Mobilisation 12
Liens avec le gouvernement québécois 13
Des dossiers chauds ou en suspend 16

Vie interne du RQ-ACA 21

Vie associative et participative 21
Visibilité 22
SNV-ACA 23
Formations 25
Ressources financières et humaines 25

Les comités de travail 26

Comité Rôle de l'État 27
Groupe d'échanges sur l'application de la politique 28
Comité Communications/SNV-ACA 29
Comité Cadre de référence 30
Comité OSBL / Numéro de bienfaisance 31
Groupe de travail « Campagne ACA » 32

Activités réalisées 33

Reconnaissance et financement 34
Formation 43
Luttes sociales 45
Visibilité et promotion 48
Vie associative 50
Gestion 52
Informations complémentaires 53

Annexes 54

Les membres du RQ-ACA 54
Organigramme 56
Sigles et acronymes 57

Mot du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration du RQ-ACA sont heureux de présenter ce rapport annuel qui montre un bilan globalement positif de l'année qui vient de s'écouler.

Bien que nous ayons des perspectives d'action clairement identifiées, nous devons nous ajuster à une nouvelle conjoncture sociale et politique cette année, avec l'election d'un nouveau gouvernement en avril 2014, le changement de ministre au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en février dernier et la révision majeure des programmes gouvernementaux et les répercussions sur les services publics. Dans ce contexte, le RQ-ACA a poursuivi son implication dans les mobilisations et activités visant à dénoncer l'austérité et les orientations néolibérales de nos gouvernements.

Rappelons que le nouveau gouvernement, au début de son mandat, a mis au rancart l'engagement du précédent fait en octobre 2013 à l'effet d'ajouter, entre autres, une somme de 162 millions$ sur trois ans pour les organismes communautaires.

Le RQ-ACA a opéré un changement l'an dernier en priorisant des approches auprès du premier ministre. Étant reconnu comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'ACA, le RQ-ACA est inquiet du peu de reconnaissance accordé par le gouvernement au mouvement d'ACA. Trois demandes formelles de rencontre ont été envoyées au gouvernement, et nous n'avons obtenu qu'une rencontre avec Mme Lessard, directrice des enjeux régionaux et sociaux au bureau du premier ministre. Quant aux échanges avec le ministre du MESS, outre une rencontre qui a eu lieu en début de mandat, celui-ci s'est fait silencieux par la suite.

Également, la suspension de l'adoption, constamment repoussée d'une année à l'autre, d'un prochain *Plan d'action pour l'action communautaire et bénévole* et l'adoption d'une nouvelle version du *Cadre de référence en matière d'action communautaire* (adopté en 2004) n'est en rien pour nous rassurer. Malgré tout, le RQ-ACA a continué de collaborer avec les instances politiques et administratives du MESS.

En complément, le renouvèlement de notre protocole d'entente avec le MESS/SACAIS pour dix-huit mois au lieu de trois ans place le RQ-ACA dans une situation inconfortable.

Certains dossiers touchant plus largement le mouvement communautaire et les OSBL, ont aussi sollicité du temps en ressources humaines, entre autres, la réforme du droit associatif québécois, les PPP sociaux, le lobbyisme, le projet d'assurances collectives, la fiscalité québécoise et certaines questions sous juridiction fédérale, etc.

Vie associative et interne

Notre vie associative se compose, tant de moments stimulants et positifs que d'espaces de questionnements du rôle que joue et/ou devrait jouer le RQ-ACA dans l'espace public et sociopolitique.

Nous estimons essentiel de rappeler que les interventions du RQ-ACA mentionnées ci-dessus découlent d'un travail collectif, tant au conseil d'administration qu'au sein des comités de travail et de l'équipe à la permanence. Nous remercions toutes les personnes ayant

Les membres du conseil d'administration (mois de nomination ou de départ en cours de mandat)

Martin Bécotte	Réseau des OSBL d'habitation (juillet 2014)
Lyse Cloutier	L'R des centres de femmes du Québec
Claudelle Cyr	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (juillet 2014)
Sylvie Norris	Regroupement des organismes communautaires autonome jeunesse du Québec (juillet 2014)
Doris Provencher	Association des groupes d'intervention en défense collective des droits en santé mentale du Québec (2015)
Caroline Toupin	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (janvier 2015)
Karine Verreault	Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs du Québec (juillet 2014)

Membres du CA ayant démissionné en cours de mandat

Bruno Massé	Réseau québécois des groupes écologistes (janvier 2015)
Diane Heffernan	Conseil québécois LGBT (juillet 2014)
Maya Fernet	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (juillet 2014)

contribué à l'avancement des dossiers, particulièrement les membres qui se sont impliqués au sein des divers comités actifs du RQ-ACA, ainsi qu'à l'équipe de la permanence. BRAVO à toutes et à tous !

Par ailleurs, en survolant la situation au sein du mouvement d'ACA, nous constatons que l'ACA est de plus en plus une fierté et s'enracine davantage chez les membres ainsi que dans les organismes de base. Les activités réalisées dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA, nos interventions lors des mobilisations du mouvement d'ACA et nos contributions au sein de coalitions dont nous sommes membres sont au cœur de cet engagement.

Rappelons que c'est par la solidarité et l'unité du mouvement d'ACA que nous avons obtenu des avancées importantes sur le plan de la reconnaissance et du financement. Dans le contexte sociopolitique actuel, la solidarité du mouvement d'ACA est plus que nécessaire.

Ensemble nous pouvons!

Mot de l'équipe de travail

Après 19 ans d'existence, nous pouvons dire que le RQ-ACA apparait plus que pertinent et c'est une grande fierté pour nous d'y avoir contribué. Malgré la stagnation du financement gouvernemental qui n'a été ni augmenté ni indexé depuis 2008, l'équipe de travail s'évertue à faire avancer les dossiers qui lui sont confiés par l'assemblée générale et par le conseil d'administration.

La stabilité de l'équipe depuis trois ans s'est traduite par une meilleure appropriation des dossiers, ainsi que par une répartition plus équilibrée des responsabilités. Bien que des changements importants soient survenus au sein du conseil d'administration et des comités, l'équipe de travail est heureuse de constater la richesse des apports provenant des personnes travaillant au sein des organismes membres du RQ-ACA. Sans contredit, elles alimentent les réflexions et les décisions prises en cours d'année. Il est ainsi possible de mieux baliser les interventions du RQ-ACA et de s'assurer que les positions prises collectivement permettent d'accroitre la crédibilité et la notoriété de l'organisme.

Les travaux concernant la défense de l'ACA, l'application de la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire*, la visibilité du mouvement d'ACA, ainsi que l'appropriation de l'ACA par les organismes demeurent au cœur de notre travail. Cette perspective se concrétise par plusieurs moyens : soutien aux comités, rédaction de recommandations au CA et aux membres, rencontres politiques, outils de réflexion, interventions publiques et auprès des membres, participation à différents lieux de mobilisation des mouvements sociaux, etc. La tournée d'une commission pour recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA ne pourra qu'être bénéfique et nous donner l'heure un peu plus juste de l'état du mouvement d'ACA.

Encore cette année, nous soulignons qu'un des aspects importants à renforcer est sans aucun doute le sentiment d'appartenance face à l'ACA. Nous estimons que cela passe principalement par l'enracinement de la connaissance et de l'application de l'ACA, mais aussi par le développement d'un sentiment de fierté. Or, en s'enracinant progressivement au sein du mouvement d'ACA, la Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA) nous semble porteuse d'espoir en ce sens. Bien entendu, des améliorations sont encore à apporter, mais cette semaine est de plus en plus connue au sein du mouvement d'ACA et est en voie de devenir un incontournable.

L'année n'a quand même pas été de tout repos. Comme tout le monde, nous avons vécu avec appréhension se profiler le contexte d'austérité, amplifié par le retard du versement de notre subvention et la signature d'un protocole de 18 mois au lieu de trois ans. Les prises de position parfois divergentes au sein du mouvement d'ACA ont aussi complexifié notre tâche à quelques reprises. Il n'en reste pas moins qu'en cette période d'austérité, nous sentons que les organismes d'ACA ont besoin de se serrer les coudes, ce qui se reflète dans la participation des membres à l'organisation de la mobilisation sur la reconnaissance et le financement prévue en 2015-2016. Cela nous réjouit.

Nous avons confiance que le RQ-ACA continuera à progresser dans sa capacité d'intervention et dans sa crédibilité auprès de ses propres membres, de ses différents alliés et des pouvoirs publics. Notre équipe est fière de contribuer à bâtir et à solidifier un regroupement national qui vise à outiller adéquatement le mouvement d'ACA et à le représenter pour changer le monde dans une perspective de justice sociale.

Julie-Maude Beauchesne	agente de communication
Normand Gilbert	coordonnateur
Céline Métivier	agente de recherche

Survol de la conjoncture

Comme les dernières années, nous survolerons très brièvement quelques éléments de la conjoncture qui ont eu une influence directe ou indirecte sur les populations que les organismes d'ACA rejoignent et sur ces organismes comme tels.

Quelques-uns de ces éléments touchent les inégalités grandissantes entre pays riches et pays peu développés et entre pauvres et riches dans les pays industrialisés, la montée de l'intégrisme religieux de tout acabit avec leurs lots d'atrocités, le recul de la liberté d'expression un peu partout dans le monde, la multiplication des problèmes environnementaux, etc. Pour la plupart, ces éléments découlent directement de la société productiviste et néolibérale protégée par la majorité des gouvernements à travers le monde.

Ce phénomène est plus que présent au Canada et au Québec avec l'application de politiques de droite tant sur le plan idéologique que législatif et répressif.

Plusieurs de ces éléments de contexte socioéconomique et sociopolitique ont pu guider nos réflexions tout au long de l'année et influenceront nos interventions dans les années à venir. Sans en faire une liste exhaustive, nous vous en présentons brièvement quelques-uns.

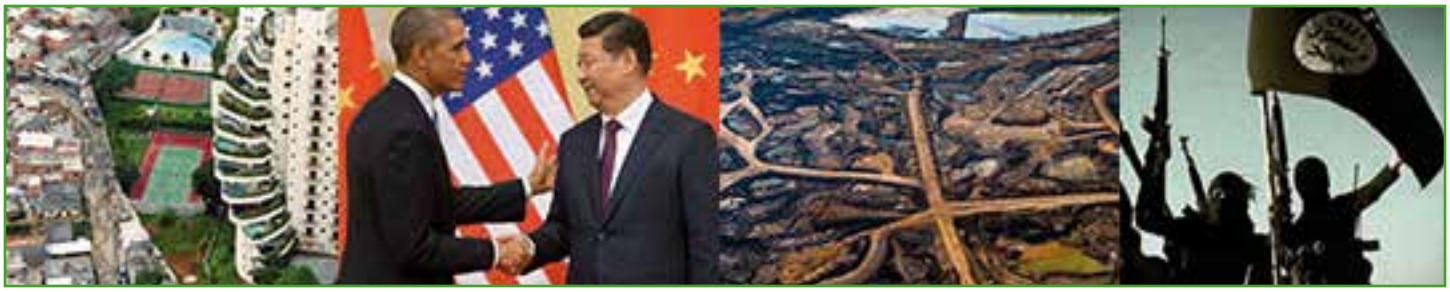

Contexte socioéconomique et sociopolitique

Indicateurs socioéconomiques

- Oxfam a dévoilé en février 2015 que « 80 milliardaires possèdent autant que 3,5 milliards de personnes » et que « l'an prochain (2016), le patrimoine cumulé des 1 % les plus riches du monde dépassera celui des autres 99 % de la population, à moins de freiner la tendance actuelle à l'augmentation des inégalités. » *(« Les 1 % les plus riches possèderont plus que le reste de la population mondiale en 2016», communiqué du 19 janvier 2015.)*

- La réserve fédérale américaine a indiqué en septembre 2014 que « l'écart entre les super riches et les autres classes de la population continue à se creuser ». Les 3 % de ménages les plus aisés détenaient à eux seuls 54,4 % des richesses en 2013 contre 51,8 % en 2007. Mais le taux de détention des 90 % des foyers a reculé à 24,7 % des richesses, contre « 33,2 % en 1989. » *(« États-Unis: Après la récession, l'écart des revenus s'est encore creusé, selon la FED », Le Devoir, 6 septembre 2014)*.

- « Peu de gens réalisent que 805 millions de personnes dans le monde ont faim et souffrent en silence sans faire les gros titres. Ils sont de tous âges. […] Par-dessus tout, ce sont les enfants, les femmes et les communautés rurales qui sont les plus vulnérables à la faim. » *(tiré du site du Programme alimentaire mondial de l'ONU, mars 2015)*.

- Une lueur d'espoir se pointe puisque « la FAO confirme une tendance positive qui a vu le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde diminuer de plus de 100 millions au cours des dix dernières années et de plus de 200 millions depuis 1990-92. Aujourd'hui une personne sur neuf n'a pas accès à une nourriture suffisante pour être en bonne santé et mener une vie active. De ce fait, la faim et la malnutrition constituent le risque sanitaire mondial le plus important -- plus que le SIDA, le paludisme et la tuberculose réunis. » *(tiré du site du Programme alimentaire mondial de l'ONU, mars 2015)*.

- L'apparition et le développement de l'Ebola dans plusieurs pays d'Afrique ont créé des sueurs froides sur le plan international. Soulignons que les pays occidentaux s'en sont préoccupés davantage lorsque quelques cas ont été déclarés dans leur pays.

- Poursuite de la montée de l'intégrisme religieux un peu partout dans le monde, particulièrement l'offensive des groupes État islamique et Boko Haram dans plusieurs pays ainsi que la montée des fondamentalistes chrétiens un peu partout dans le monde, incluant aux États-Unis.

- Relations internationales tendues découlant de la situation en Ukraine/Crimée, en Syrie, en Israël/Palestine, etc.

- Élections de gouvernements progressistes en Amérique du Sud et en Grèce.

- Baisse du prix du pétrole qui a un impact tant sur le plan économique que sur le plan environnemental (retour de l'achat de véhicules énergivores).

Sur le plan environnemental

- Dans un rapport rendu public en mars dernier, l'ONU indique « que le monde pourrait devoir composer avec une pénurie d'eau de l'ordre de 40 % d'ici 15 ans si les États ne révisent pas profondément leur façon d'utiliser la ressource. » *(« Une pénurie d'eau guette le monde entier », Katy Daigle, Associated Press, 20 mars 2015)*.

- Les États-Unis et la Chine ont annoncé, en novembre 2014, leur intention de mener conjointement un projet sans précédent de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), mesure phare d'une série d'accords annoncés après une rencontre fructueuse entre Barack Obama et Xi Jinping à Pékin. Cette annonce par les deux plus gros émetteurs de GES est de bon augure à un an de la conférence annuelle sur le climat, prévue fin 2015 à Paris, qui pourrait déboucher sur un nouvel accord dans le monde. *(site de Radio-Canada, 12 novembre 2014)*.

- Il demeure une forte probabilité de l'installation du pipeline Keystone XL (qui transporterait le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'au Texas).

- Au Canada : coupures dans les groupes de recherches gouvernementales, construction du Northern Gateway (pipeline censé acheminer le pétrole brut issu des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux côtes de la Colombie-Britannique et embarqué à bord de superpétroliers à destination de la Chine), mobilisation des nations autochtones sur des questions touchant l'environnement (particulièrement dans la foulée des lois fédérales).

- Au Québec : possibilité d'étude de faisabilité pour extraire du pétrole dans l'Île d'Anticosti, appui au projet d'Enbridge d'inverser le flux du pipeline 9B entre North Westover en Ontario et Montréal afin d'importer du pétrole des sables bitumineux de l'Alberta, construction de la cimenterie de la compagnie Ciment McInnis à Port-Daniel-Gascon, etc

- **Bonne nouvelle!** Un sondage réalisé pour le compte du Réseau action climat Canada (RAC-Canada) rendu public le 8 avril 2015 révèle que la majorité (61 %) des Canadiens et Canadiennes accorde plus d'importance à la protection du climat qu'au développement des sables bitumineux et des oléoducs. De plus, 71 % des Québécois croient que la protection du climat est plus importante que la construction de l'oléoduc Énergie Est et l'expansion des sables bitumineux *(tiré du site de Équiterre, mars 2015)*

Sur le plan social

- Au fédéral : coupures/contrôle dans les programmes de recherche et de contrôle de la qualité (nourriture et autres), coupures à Poste-Canada (dont l'arrêt de la livraison à domicile), modifications du programme de pensions de vieillesse (fédéral), abolition du registre des armes à feu, etc.

Shannon Alexander et Maisy Odjick sont deux femmes autochtones portées disparues depuis cinq ans dans la province de Québec.
Crédit photo : Radio-Canada

- Au Québec, il y a une sévère remise en question de l'État social (surnommé État providence) et de ce qui est convenu d'appeler localement « le modèle québécois ». À peu près tout y passe : coupures à l'aide sociale, en santé et en éducation, augmentation des coûts dans les centres à la petite enfance, indexation des frais de scolarité, abolition de structures de concertation locales et régionales (CRÉ, CLD) ou coupures dans celles-ci (CDEC), etc.

- Des mouvements de contestation et de résistance : mobilisation des nations autochtones concernant la

disparition de femmes de leurs communautés, mobilisation active d'une partie importante du mouvement étudiant québécois, formation d'une large coalition syndicale en prévision de la négociation des conventions collectives dans le secteur public et parapublic québécois, multiplication de la mobilisation des groupes environnementaux, etc.

- **Bonne nouvelle!** Un sondage CROP indique que «40 % des répondants considèrent que l'élimination de la pauvreté est le projet politique qui les fait davantage rêver ». C'est loin devant la création de la richesse (28 %) *(Le rêve politique : La lutte contre la pauvreté, le projet politique qui fait rêver, La Presse+ le 29 mars 2015)*

La fiscalité dans tout ça?

Les choix budgétaires et fiscaux des gouvernements demeurent un excellent baromètre du vent idéologique dominant au sein de la classe politique au pouvoir. Ces questions demeurent incontournables pour l'ensemble de la population, les mouvements sociaux en général et, bien sûr, les organismes d'ACA. Bien plus que des chiffres, la fiscalité et les budgets gouvernementaux (tant sur les plans fédéral, provincial que municipal) reflètent une vision du monde avec au cœur de celle-ci le rôle de l'État. Comment peut-on parler de justice sociale, incluant la répartition équitable de la richesse, s'il n'y a pas de justice fiscale ?

Les choix budgétaires du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial sont plus que clairs sur leur orientation néolibérale, et ce, sur le dos des plus démunis et de la classe moyenne : part importante du budget dévolu aux forces armées, diminution de l'accès à certains programmes sociaux et/ou diminution leur soutien financier (santé, éducation, aide sociale, assurance-emploi, etc.).

Au Québec, la mise en application des mesures néolibérales prend à la fois un air semblable et différent : on s'attaque aux structures partenariales régionales, on augmente la tarification de plusieurs services (électricité, permis de toutes sortes), etc. Bref, en attaquant ce qui est convenu d'appeler le modèle québécois, on soutient les plus riches et les grandes corporations (banques, grande industrie) par des baisses continues d'impôts.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a d'ailleurs dressé une liste exhaustive des impacts des mesures d'austérité du gouvernement[1].

Le dépôt des rapports de la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard) et de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout) nous en donne aussi un aperçu des plus alarmants. Comment passer sous silence ses principales recommandations qui se collent parfaitement aux désirs du gouvernement actuel, entre autres, la hausse de la TVQ et la baisse d'impôts ainsi que l'augmentation tous azimuts des tarifs des services publics?

Ces orientations sont aussi présentes dans l'ensemble des pays occidentaux, la situation des finances publiques étant mise à mal : déficits budgétaires annuels se perpétuant, dettes cumulées imposantes, coupures dans les programmes sociaux, etc. Si une part de cette «crise des finances publiques » provient d'une diminution de l'activité économique entrainant une augmentation du chômage, et par conséquent une baisse des rentrées fiscales pour les gouvernements, une part grandissante de cette situation découle de baisses des revenus fiscaux s'expliquant par des réductions importantes de l'impôt accordées aux compagnies et aux mieux nantis depuis plus d'une vingtaine d'années. Ajoutons à cela la possibilité pour les mieux nantis d'utiliser les différents abris fiscaux, la planification fiscale agressive (PFA) et les paradis fiscaux.

D'ailleurs, ces derniers éléments font de plus en plus l'objet de recherches, de publications et de dénonciations publiques. La situation devenant plus connue du public en général et de moins en moins défendable mixée avec des pressions citoyennes qui se développent, même certaines institutions internationales, tels le FMI et l'OCDE, ont senti le besoin d'intervenir.

Au Québec, plusieurs chercheurs interviennent publiquement pour expliquer et dénoncer les aberrations de notre système fiscal profitant en premier lieu aux plus

1. *http://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/Austerite2014-2015_31-mars-2015.pdf*

riches. Tout cela découle du travail continu de différentes organisations tant sur le plan international (pensons au Consortium international des journalistes d'enquête et à ATTAC) que sur le plan national. Bref, « il y a un p'tit peu de nous autres là-dedans ».

Quelques données pour mieux saisir l'importance et l'urgence de la situation:

- Une étude réalisée par deux économistes de l'UQAM pour le compte de la CSN et rendue public en février 2015, indique que « le faible coût de la vie et des services publics compense amplement les impôts plus lourds » et « le coût de la vie est généralement beaucoup plus bas au Québec qu'en Ontario, en Alberta ou aux États-Unis, même lorsqu'on tient compte de sa fiscalité plus lourde, conclut une étude» *(Avantage Montréal et le Québec, Le Devoir, 4 février 2015)*.

- Des économistes réputés comme Joseph Stiglitz et Paul Kruman, tous deux prix Nobel d'économie, ont affirmé en décembre 2014 que « les politiques d'austérité constituent un échec monumental comme moyen pour remettre les pays sur la voie de la prospérité ». Pour eux, « il faut repenser la fiscalité pour que les très bien nantis fassent leur part, et par règlementer sévèrement le secteur bancaire et financier ». *(L'austérité est inefficace selon le FMI, Le Nouvelliste, 15 décembre 2014)*.

- De plus en plus d'études démontrent l'impact très néfaste sur les finances des États des transferts de sommes dans les paradis fiscaux. À titre d'exemple, Alain Deneault estime qu'en 2012, 155 milliards $ reposaient à l'abri de l'impôt canadien.

- En 2014, les six grandes banques canadiennes ont cumulé un bénéfice net de 33,3 milliards $, en hausse de 8,5 % sur un an. Par ailleurs, on nous annonçait en décembre 2014 que, « les principales banques canadiennes ont augmenté au montant record de 12,2 milliards de dollars la valeur des bonis et primes au rendement versés à leurs dizaines de milliers d'employés au Canada et l'étranger ». *(Banques: plus de 12 milliards en bonis et primes versés en 2014, La Presse, 19 décembre 2014)*.

- Un sondage rendu public en décembre 2014 indique que, « quatre Canadiens sur cinq croient que l'écart entre les revenus des plus fortunés et le reste de la population s'est accentué au cours de la dernière décennie et une proportion encore plus élevée (86 %) considère qu'il s'agit d'un problème ». Bonne perception de la réalité ou non ? « En y regardant de plus près, on constate que la valeur nette médiane du quintile le plus riche a augmenté de 81 % entre 1990 et 2012, comparativement à une diminution de 15 % pour le quintile le plus pauvre. » *(Les canadiens s'indigne devant l'inégalité, Le Devoir, 17 décembre 2014)*.

- Le taux d'imposition des plus fortunés au Québec est passé de 33 % en 1988 à 25,8 % en 2013.

- Hydro-Québec a haussé ses profits de 15 % à 3,38 milliards de dollars en 2014 et a versé un dividende de 2,5 milliards $ au gouvernement du Québec. Les profits de cette société d'État représentent une marge de 25,8 % ! Son PDG actuel bénéficiera d'une retraite à 55 ans avec une rente annuelle indexée de 452 402 $! Et dire qu'il y a encore eu une augmentation des tarifs d'électricité de 2,9 % au 1er avril 2015.

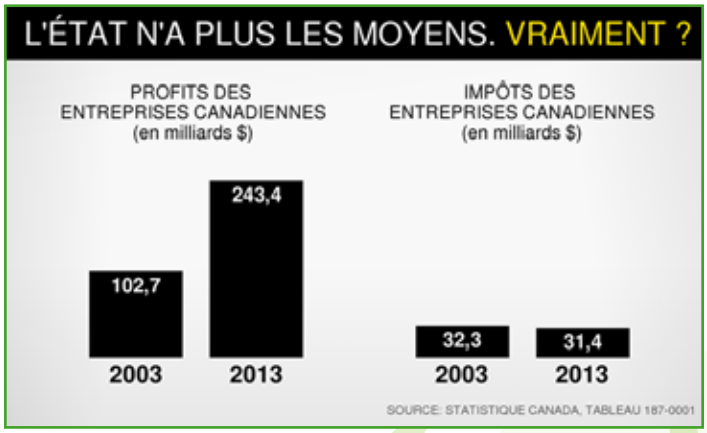

Encore aujourd'hui, nous sommes enclins à affirmer que la fiscalité doit être l'outil principal et la façon privilégiée de répartir la richesse, de maintenir et de bonifier nos programmes sociaux. Nous disons bien «devrait», puisqu'il semble que cet outil s'est affaibli au cours des trente dernières années.

Cependant, l'analyse des choix fiscaux et budgétaires des gouvernements en place nous permet de mieux comprendre différents impacts touchant les populations rejointes par les organismes d'ACA : élargissement de l'écart entre les riches et les pauvres, coupures dans les programmes sociaux, endettement gouvernemental, tarification des services publics, etc.

Même le Fonds monétaire international (FMI), en octobre 2014, admettait que ses directives portant sur

l'austérité et les baisses d'impôt ont largement contribué à élargir le fossé entre les riches et les pauvres. Bien plus, le FMI suggère de « taxer les riches », « d'augmenter les dépenses publiques à visées sociales » et de «s'appuyer davantage sur une fiscalité plus progressive qui reviendrait à imposer les plus riches.»

De façon positive, ces questions prennent de plus en plus d'importance dans l'espace public et politique. Nous constatons que les questions liées à la fiscalité et aux budgets gouvernementaux suscitent de plus en plus l'intérêt de la part des divers mouvements sociaux dont les organismes d'ACA.

Les personnes œuvrant au sein de ces organismes sont davantage sensibilisées sur l'importance, l'impact et le rôle de ces questions sur la société, particulièrement en lien avec nos luttes pour l'obtention d'une société plus juste, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Évidemment, elles y voient aussi un lien étroit avec leurs subventions, tant du gouvernement canadien que du gouvernement québécois.

Comme par les années passées, le travail d'intervention du RQ-ACA sur ces questions continue de prendre racine dans deux grands axes principaux : l'intérêt de la population en général (via les programmes sociaux — particulièrement ceux s'adressant aux plus démunies) et l'intérêt des organismes d'ACA comme agents de changement social. C'est dans cette perspective d'analyse générale que le RQ-ACA intervient depuis quelques années sur ces questions.

Le travail d'intervention du RQ-ACA se concrétise principalement par son adhésion à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (appelée aussi Coalition « Main rouge ») : participation aux assemblées et à différentes mobilisations ainsi qu'au comité de travail Solutions fiscales. Ce travail est aussi réalisé par quelques interventions spécifiques du RQ-ACA en lien avec le dépôt des budgets ou autres annonces du gouvernement.

Mouvements sociaux hors ACA

À l'international, le développement de nombreuses et importantes mobilisations de différents mouvements sociaux contre les variantes de l'application de mesures liées au néolibéralisme (nommée de plus en plus austérité) démontre que ceux-ci ne sont pas morts comme le prédisaient certains chantres du néolibéralisme.

Plus largement, les mobilisations sur des enjeux idéologiques et sociaux un peu partout dans le monde alimentent la nécessité de lutter pour les droits fondamentaux des personnes et des collectivités (démocratie, femmes, LGBT, environnement, répression/torture, liberté d'expression, etc.).
Dans la prochaine année, quelques évènements prévus sur le plan international avec une résonnance importante au Québec peuvent être soulignés dont la Marche mondiale des femmes et la tenue du Forum social mondial à Montréal à l'été 2016.

Au Canada, des luttes retiennent davantage notre attention : la levée de boucliers concernant le projet de loi C-51 visant à lutter contre le terrorisme, la mobilisation

concernant les changements annoncés à Postes Canada (dont l'arrêt du service postal résidentiel), etc. Au Québec, c'est au sein de la Coalition Pas de démocratie sans voix (PDSV) que se canalise la lutte globale contre le gouvernement actuel et ses dérives antidémocratiques.

Cependant, la faible adhésiondes mouvements sociaux à cette coalition, ainsi que les enjeux sur le plan provincial (dont la mobilisation anti-austérité et les négociations du secteur public et parapublic) font en sorte que PSDV a pour le moment une portée plutôt limitée, tant sur le plan politique que public.

Malgré cette situation, on peut s'attendre à un regain d'énergie et d'intervention visant à mettre fin au règne des conservateurs au Parlement canadien, et ce, dans la perspective d'élections fédérales à l'automne 2015.

Constatant l'importance des questions fédérales pour les organismes d'ACA, le RQ-ACA continuera à contribuer positivement au travail de cette coalition, dont sa participation au comité du coordination.

Au Québec, la contribution du RQ-ACA à la mobilisation contre les mesures d'austérité du gouvernement se fait principalement via son implication dans la Coalition «Main rouge» : participation régulière aux assemblées et à différentes mobilisations, participation active au comité Solutions fiscales, suivi des adhésions, etc.

En complément, le Collectif Refusons l'austérité, mis sur pied à l'initiative des grandes centrales syndicales québécoises, a aussi tenu des mobilisations importantes à travers le Québec. Le fait que ce Collectif rassemble les grandes centrales syndicales, non présentes à la Coalition « Main rouge » ainsi que plusieurs autres composantes des mouvements sociaux, augmente de beaucoup la capacité de mobilisation contre les politiques d'austérité du gouvernement.

Soulignons qu'historiquement, les négociations du personnel du gouvernement ont un impact important tant sur le climat social et politique que sur les finances de l'État. Dans ce contexte, il est important de tenir compte de ces négociations tout en maintenant le cap sur la lutte globale contre l'austérité.

Nous réitérons l'importance pour les mouvements sociaux de travailler ensemble en insistant sur la nécessité de consolider et de développer des assises sur le plan régional afin que nos messages et mobilisations portent davantage.

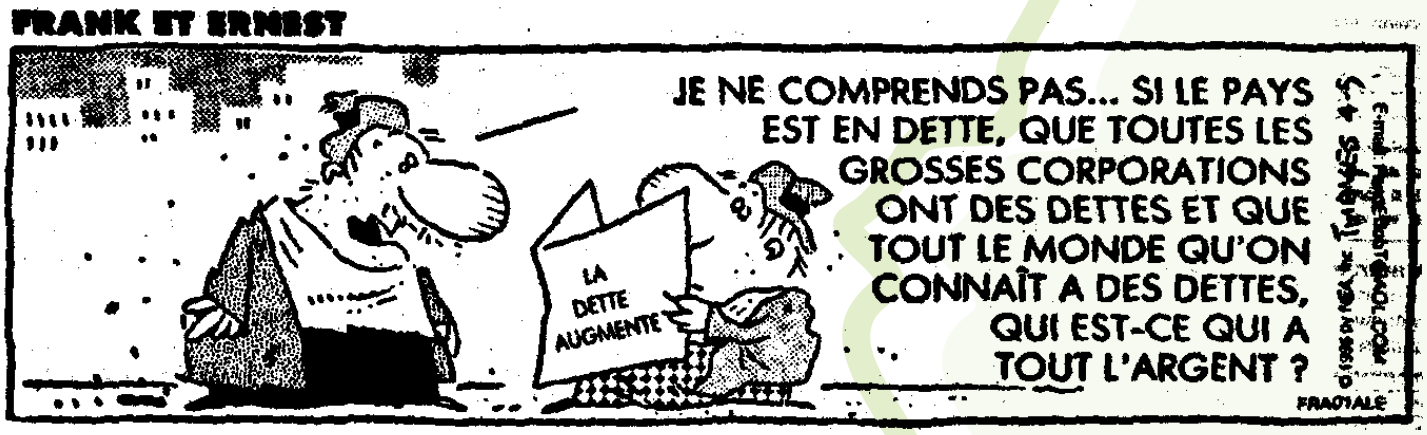

L'ACA dans la conjoncture

Mobilisation

Les organismes d'ACA se mobilisent principalement sur les questions touchant les personnes à qui ils s'adressent et/ou sur les questions sur lesquelles ils interviennent : logement, pauvreté, chômage, aide sociale, environnement, condition féminine, éducation, santé, LGBT, solidarité internationale, etc. On peut constater, sans trop se tromper, que l'année 2014-2015 a été une année riche en mobilisations et interventions de la part de plusieurs composantes du mouvement d'ACA. Elles démontrent la vitalité du mouvement et sa capacité d'intervention sur le plan social et politique.

Il faut dire que les différentes politiques, lois et règlements adoptés et appliqués par les gouvernements ont contribué largement à cette remobilisation et, jusqu'à un certain point, à un regain d'intérêt pour les questions politiques chez les organismes d'ACA. Nous aurions pu assister à un refroidissement des ardeurs de changement social au sein de notre mouvement mais voilà que c'est tout le contraire. Cette situation ne peut qu'être porteuse d'espoir pour les prochaines années !

Par ailleurs, sur le front de la reconnaissance et du financement des organismes d'ACA, il nous faut souligner l'importante campagne conjointe de la CTROC et de la TRPOCB, *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire*, débuté depuis plus de deux ans déjà.

Cette campagne est toujours en cours et est largement soutenue par les quelque 3 000 organismes d'ACA en santé et services sociaux. Cette mobilisation a eu un effet d'entraînement pour d'autres composantes du mouvement d'ACA et a contribué à une plus grande unité au sein des organismes de ces deux grands regroupements.

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) a aussi entrepris une campagne de pression en 2014-2015 afin d'obtenir un meilleur financement des quelque 330 organismes concernés. D'autres regroupements sectoriels (ex. : famille, environnement, logement, loisir, etc.) ont aussi exercé des pressions auprès de leur ministère respectif pour l'obtention d'une meilleure reconnaissance et d'un financement plus adéquat. Tout en suivant attentivement les différentes mobilisations et démarches de ses membres, le RQ-ACA y apporte son soutien lorsque celui-ci est demandé.

À la lumière des orientations gouvernementales actuelles (révision de programme et compressions budgétaires), les membres du RQ-ACA, lors d'une assemblée générale extraordinaire en janvier 2015, ont voté la tenue d'une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.) dont l'un des objectifs importants sera d'assurer la cohésion du mouvement d'ACA.

Dans le cadre de cette mobilisation, une des activités importantes sera la tenue d'une tournée provinciale sous forme de commission afin de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement. À la suite de cette décision de l'AGE, un groupe de travail s'est formé et déjà trois rencontres ont eu lieu pour préparer les différents éléments de cette campagne. Au moment d'écrire ces lignes, le thème est en discussion et les outils sont en cours de réalisation.

Tout comme l'an dernier, les membres du conseil d'administration soulignent que, malgré le succès de ces nom-

breuses activités, le mouvement d'ACA a de nombreux défis à relever. Évidemment, il est toujours difficile et hasardeux de bien cerner l'état du mouvement communautaire en général et du mouvement d'ACA en particulier. Depuis toujours, le mouvement communautaire est tour à tour rempli de solidarité, de contradictions et de tensions s'exprimant de façon plus ou moins intense selon différentes périodes historiques. Différences d'ordre idéologique, organisationnel, de stratégies de collaboration/confrontation par rapport à l'État ou de nos rapports avec les autres composantes des mouvements sociaux, celles-ci peuvent constituer autant de richesses que d'obstacles à l'unité d'action au sein même de notre mouvement. Si nous sentons un vent de solidarité et de convergence se développer, des discussions ouvertes et approfondies devraient se tenir dans les prochaines années sur l'état de notre mouvement.

Liens avec le gouvernement québécois

Un interlocuteur privilégié ?

Le mandat principal du RQ-ACA étant la reconnaissance et le financement de l'ACA, les interventions se sont multipliées en ce sens. Une des facettes importantes de ces interventions découle des mandats votés lors des assemblées générales, dont le fait d'interpeler les instances politiques, en premier chef le premier ministre. Le RQ-ACA a transmis à trois reprises une demande de rencontre avec le premier ministre. Si aucune rencontre n'a eu lieu avec celui-ci, nous avons tout de même obtenu une rencontre avec une de ses conseillères politiques en novembre dernier. Une porte est maintenant ouverte au bureau du premier ministre pour le RQ-ACA.

Ceci dit, nous nous questionnons sur le peu de reconnaissance accordée par le gouvernement Couillard au mouvement d'ACA. Il semble que ce constat est partagé par plusieurs membres, et ce, à la lumière de leurs relations avec leur ministère respectif.

Du côté du MESS, une rencontre avec le ministre Blais a eu lieu au début de son mandat en juin dernier sans autres rencontres depuis, et ce, malgré plusieurs demandes en ce sens. Dans la foulée de la démission du ministre Bolduc (ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) en février dernier, le ministre Blais a été transféré à la tête de ce ministère et le ministre Hamad (ministère du Travail) se voyait nommé à la tête du MESS. Évidemment, le RQ-ACA a immédiatement demandé une rencontre avec le ministre Hamad. Au moment d'écrire ses lignes, aucune rencontre n'a eu lieu avec le ministre. Pour information, rappelons que M. Hamad a été à la tête du MESS de décembre 2008 à août 2010. On peut donc présupposer que le dossier ACA ne lui est pas inconnu.

Dans le contexte de remise en question des programmes gouvernementaux, de coupes dans les programmes sociaux et d'élimination de certaines structures de concertation locales ou régionales, les membres du RQ-ACA ont, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en janvier 2015, décidé d'entreprendre une campagne de pression sur le gouvernement basée sur trois demandes : le respect de la politique gouvernementale, l'indexation et le rehaussement de l'ensemble des subventions à la mission dévolues aux organismes d'ACA. Une des perspectives de travail centrales de cette campagne est « d'assurer la cohésion du mouvement d'ACA par une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.) » et une des activités importantes est l'organisation d'une tournée provinciale sous forme de commission.

Un financement plus que précaire

Le dossier du financement a connu une certaine stagnation et subi quelques reculs. Si le gouvernement n'a pas effectué de coupures tous azimuts dans le financement des organismes d'ACA, il a tout de même appliqué des coupures dans le financement des groupes environnementaux et des centres communautaires de loisir et n'indexe que partiellement les OCASS.

Cependant, le fait que les protocoles d'entente renouvelés cette année au SACAIS l'ont été pour une période de 18 mois seulement, au lieu de trois ans comme les dernières années, ne peut que soulever inquiétudes, insécurité et questionnements au sein des organismes concernés. Soulignons que ce changement est contraire à la Politique gouvernement en matière d'action communautaire adoptée en 2001 et aux ententes instituées depuis. Venant renforcer cette insécurité au sein des organismes, il semble que cette idée d'un protocole de 18 mois ait été reprise par d'autres ministères. À titre d'exemple, lors d'une rencontre avec des représentantes des organismes d'ACA en santé et services sociaux, cette possibilité a été envisagée par le MSSS, mais sans que celle-ci se concrétise. Évidemment, cette réalité se place aussi dans un contexte de révision de programmes (commission Robillard) et de compressions budgétaires généralisées.

Pour mémoire, rappelons que le gouvernement actuel n'a pas tardé, suite à son élection d'avril 2014, à annuler les engagements du gouvernement précédent figu-

rant dans le document rendu public en grande pompe le 30 octobre 2013 *La solidarité : une richesse pour le Québec*. On y annonçait, entres autres, « une hausse du financement gouvernemental à la mission d'organismes communautaires » de 162 M$ sur trois ans ainsi qu'une somme de plus de 10 millions $ pour « la mise en place d'un programme d'acquisition et de rénovations d'immeubles à vocation collective »[1]. L'ensemble du mouvement d'ACA en garde un goût amer, particulièrement parce que cet engagement en était un du gouvernement en place et non celui d'un parti politique.

En plus des annonces financières, le gouvernement identifiait un ensemble de mesures réclamées depuis fort longtemps par le RQ-ACA, dont la production d'un Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et des mesures visant à améliorer les conditions de travail en milieu communautaire et qui, malheureusement, ne se sont pas concrétisées.

Une politique sous surveillance

Si la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* a été adoptée depuis déjà 14 ans, nous devons constater qu'elle est appliquée de façon très aléatoire dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, sinon carrément boudée. Les bulletins de notes accordées par certains membres du RQ-ACA à dix ministères ayant des programmes de soutien à la mission aux organismes d'ACA et rendu public lors de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA en octobre dernier en donne un aperçu. Le gouvernement ayant une note très décevante, le RQ-ACA lui a demandé de rectifier la situation dans les plus brefs délais.

1. « La solidarité, une richesse collective pour le Québec », Ministère du Conseil exécutif et le MESS, octobre 2013

Le travail interne sur le suivi de l'application de la Politique ainsi que sur les relations entre les différents ministères et les organismes d'ACA s'effectue principalement par le Groupe d'échanges sur l'application de la Politique. C'est d'ailleurs ce groupe de travail qui a élaboré le bulletin de notes.

Enfin, soulignons que la mise à jour par le SACAIS du document *L'état de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire* n'a pas été fait depuis deux ans (2012-2013 et 2013-2014). Ce document est la référence principale pour obtenir de l'information sur le financement du gouvernement québécois aux organismes d'action communautaire et sur lequel se base le RQ-ACA pour produire ses propres documents d'analyse. Sans ce document, il est difficile actuellement d'avoir un portrait clair et précis de la situation du soutien financier gouvernemental.

Un plan d'action gouvernemental en suspens

À l'automne 2013 et à l'hiver 2014, une consultation en vue de l'adoption d'un nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire et bénévole pour 2014-2019 a été effectuée par le MESS. Malgré plusieurs réserves importantes et le fait d'avoir été bousculé par un échéancier trop serré imposé par le ministère lors de cette consultation, le RQ-ACA y a participé de bonne foi. Sans avoir obtenu officiellement les résultats de cette consultation, il semble que le Comité interministériel de l'action communautaire et le SACAIS aient déposé un projet de Plan d'action au ministre Blais à l'automne 2014. On nous a informés que le ministre a adopté une stratégie de report du dépôt d'un tel plan d'action au Conseil des ministres, la conjoncture politique ne s'y prêtant pas (révision de programme et compressions budgétaires). Un dépôt pourrait éventuellement

s'effectuer une fois le déficit zéro atteint. L'arrivée du ministre Hamad changera-t-elle cette situation ?

Quoi qu'il en soit, tant le ministre que les différentes composantes politiques et administratives au MESS refusent fortement de répondre positivement à la demande du RQ-ACA d'obtenir le projet du Plan d'action déposé pour être en mesure d'émettre nos commentaires et suggestions. L'argument central pour mettre de l'avant ce positionnement au MESS est qu'un tel plan d'action appartient au gouvernement et n'engage que lui-même.

Un Cadre de référence qui n'aboutit pas

Depuis janvier 2010, le RQ-ACA a contribué à des travaux conjoints avec le SACAIS pour mettre à jour le *Cadre de référence en matière d'action communautaire* adopté officiellement par le gouvernement en 2004. Généralement, une bonne collaboration a eu cours pendant ces travaux conjoints, et ce, malgré des divergences de points de vue sur quelques questions importantes. Rappelons que le SACAIS porte aussi les positions de Comité interministériel de l'action communautaire dans le cadre de ces travaux.

Pourtant, ce dossier sème une grande insatisfaction, pour ne pas dire une lassitude, parmi les membres du RQ-ACA. Ayant débuté il y a déjà cinq ans, des travaux se sont poursuivis jusqu'à l'automne 2014 sur différents aspects de ce cadre de référence. En suivi de ces travaux, le Comité interministériel de l'action communautaire et le SACAIS ont déposé un projet pour une nouvelle version du cadre de référence au ministre Blais avant les Fêtes en décembre 2014. Malheureusement, le changement de ministre en février dernier vient de retarder son adoption.

Tout comme pour le plan d'action, le RQ-ACA a demandé à plusieurs reprises d'obtenir le projet déposé au ministre afin d'émettre ses commentaires et possiblement obtenir des modifications avant son dépôt au Conseil des ministres. Encore une fois nous avons reçu une fin de non-recevoir très ferme particulièrement de la part des différentes composantes politiques et administratives au MESS. Tout comme dans le cas du Plan d'action, l'argument central pour mettre de l'avant ce positionnement au MESS est qu'un tel document appartient au gouvernement, et ce, malgré les travaux conjoints effectués.

Rappelons aussi que notre demande de mise sur pied d'un comité de travail tripartite MESS/SACAIS/RQ-ACA qui aurait eu pour rôle de négocier le contenu d'une nouvelle version du Cadre de référence, afin de transmettre des recommandations aux ministres de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a aussi été refusée par les

instances politiques du MESS, incluant les ministres.

Enfin, soulignons que le comité Cadre de référence du RQ-ACA a produit et diffusé largement aux membres, aux groupes de base et aux alliés, un document de vulgarisation de huit pages intitulé *Cadre de référence en matière d'action communautaire — pourquoi s'en préoccuper* en septembre 2014.

Fonds d'aide à l'ACA

Un autre sujet qui nous inquiète est la fin prévisible de l'application de la loi votée en 1995 spécifiant l'apport de Loto-Québec au FAACA (via un pourcentage des profits des casinos et commerces afférents). Le pourcentage a été augmenté de 1 % par les libéraux (passant de 5 % à 6 %) pour l'année 2011-2012 puis remplacé par des montants fixes à partir de 2012-2013. Les articles de la loi concernant ces montants fixes adoptée en juin 2013 étaient vigueur jusqu'au 31 mars 2015.

Le remplacement de la contribution de Loto-Québec à ce fonds est clairement indiqué dans le budget déposé par le ministre des Finances le 26 mars dernier. Selon les différentes données financières figurant dans les documents déposés, la contribution de Loto-Québec est complètement absente identifiant seulement une contribution du MESS comme source de revenus. Il est d'ailleurs clairement indiqué dans le Plan économique du Québec, déposé par le ministre des Finances, qu'«à partir de 2015-2016, la contribution versée par Loto-Québec au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, aux fins de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide à l'action humanitaire internationale, sera financée par des crédits budgétaires.

Cela nécessitera l'adoption de modification législative à la Loi sur la Société des loteries du Québec ainsi qu'à certaines dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant le Fonds d'aide à l'action

communautaire autonome » (p. A.76). C'est ainsi que les sommes dévolues au FAACA pourront dorénavant être modifiées à la discrétion du/de la ministre au MESS sans l'obligation de passer par l'Assemblée nationale, la loi ne l'obligeant plus à le faire. Évidemment, cela est tout à fait contraire à la position exprimée à plusieurs reprises par le mouvement d'ACA.

Bien qu'il ne concerne qu'une partie du mouvement (les organismes de défense collective des droits et certains regroupements multisectoriels, dont le RQ-ACA), rappelons que les grandes balises de financement de ce fonds ont été, lors de sa création, largement influencées par l'ensemble du mouvement d'ACA via les rencontres nationales de 1996 et 1998. Étant donné les changements importants survenus depuis la création de ce fonds et l'adoption de la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire*, les membres, lors de l'AGA du RQ-ACA de mai 2014, ont adopté une proposition à l'effet de confier au conseil d'administration le mandat d'intervenir sur ce dossier en collaboration avec les organismes de défense collective des droits (les principaux concernés via le RODCD) ainsi qu'avec les organismes de solidarité internationale via l'AQOCI, bénéficiaires aussi du FAACA. Le RQ-ACA a soutenu les positions de ces organismes qui demandaient le maintien de la contribution de Loto-Québec et l'ajout de sommes supplémentaires pour répondre aux besoins des organismes financés par le FAACA. À noter qu'aucune coupure ne figure pour l'année 2015-2016, mais aucune augmentation non plus.

Des dossiers chauds ou en suspend

PPP sociaux

Lors de la conférence de presse du 12 mars 2014, la coalition Non aux PPP sociaux, dont le RQ-ACA est membre, a rendu publique la liste des 360 organisations communautaires, syndicales et féministes s'étant joints à la campagne « Non aux PPP sociaux ».

À la fin février 2015, une lettre en provenance de Québec en forme, un des partenariats entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, indiquait que « le gouvernement et la Fondation ont choisi de poursuivre les partenariats en cours, mais de ne pas les renouveler dans leur forme actuelle au-delà des dates d'échéance prévues ». La lettre faisait aussi mention que les deux parties « réfléchissent à poursuivre autrement leur soutien aux initiatives en place, en lien avec leur mission respective ». Les interventions de la coalition Non aux PPP sociaux ne sont certes pas étrangères à cette annonce.

Par ailleurs, lors de l'annonce du budget du ministre des Finances le 26 mars dernier, nous apprenions que le gouvernement versera plus de 5 millions de dollars par an pour les 4 prochaines années pour la pédiatrie sociale via la Fondation du Dr Julien. Sans que cela soit considéré comme un PPP social comme tel, plusieurs questions se posent concernant ce soutien gouvernemental accordé à une fondation, alors que les budgets dédiés aux services publics et aux organismes communautaires sont stagnants. Bref, le gouvernement se tournera-t-il davantage vers ce type d'organisme pour remplacer son rôle social ?

Les membres de la coalition ont prévu, lors de leur prochaine rencontre, analyser les impacts de cette annonce, discuter de la pertinence de maintenir la coalition et, le cas échéant, identifier quelle serait l'orientation des prochains travaux. Par exemple, est-ce qu'il serait pertinent de revendiquer que les sommes investies par l'État dans ces PPP sociaux soient dorénavant versées aux organismes d'action communautaire ?

Ajoutons que le RQ-ACA a déjà prévu, dans son plan d'action triennal, effectuer une analyse critique des obligations à impact social, un des éléments de la finance sociale. Ce nouveau mode de financement, mis de l'avant par le gouvernement fédéral, semble prendre de l'ampleur et interpelle directement les organismes d'action communautaire. Il s'agit d'une question qui mérite une analyse approfondie. Est-ce que le Dr. Julien sera soumis aux mêmes contraintes que le secteur public et parapublic, ainsi qu'aux mêmes obligations auxquelles font face les organismes communautaires?

Lobbyisme

La possibilité que la Loi sur le lobbyisme soit modifiée a continué d'occuper une place importante au sein des activités du RQ-ACA. La participation du RQ-ACA aux travaux du Groupe d'organisations opposées à l'assujettissement de tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à la Loi sur le lobbyisme s'est poursuivie jusqu'à l'adoption d'une position adoptée par les membres lors de l'assemblée générale extraordinaire le 21 janvier 2015 qui se lit comme suit :

> « Que le RQ-ACA exige d'exclure tous les organismes d'action communautaire et d'action communautaire autonome de l'appellation lobbyisme et donc de l'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, sur la

base des 4 critères de l'action communautaire et sur le fait que ces organismes sont déjà transparents et que leurs actions sont déjà divulguées auprès de l'État.

Que le RQ-ACA exige que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme soit modifiée afin de prévoir un mécanisme obligeant les titulaires de charges publiques à divulguer toutes les sollicitations dont ils sont l'objet. »

Une demande de rencontre a été transmise au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Marc Fournie, afin de lui présenter la position du RQ-ACA.

Le RQ-ACA a déjà fait connaitre publiquement sa position par voie de communiqué et lors d'entrevues qui en ont résulté, soit à la radio communautaire CIBL 101,5 (Montréal), au journal Métro et à la radio de Radio-Canada. Le communiqué a également été transmis au comité consultatif, récemment mis sur pied par le commissaire au lobbyisme.

Afin d'être conséquent avec la position adoptée en assemblée générale, le conseil d'administration du RQ-ACA a pris la décision de se retirer du Groupe d'organisations opposées à l'assujettissement de tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à la Loi sur le lobbyisme. À noter que les travaux de ce groupe ont mené à la signature de 680 organismes (+ 425 individus) à une lettre adressée au premier ministre Couillard et au ministre Fournier. Cette lettre a été présentée par une délégation du Groupe au ministre Fournier lors d'une rencontre le 16 mars 2015.

La rencontre a été très décevante, le ministre ne s'étant pas engagé à tenir une consultation générale lors du dépôt du projet de loi. Loin de remettre en question le fait d'assujettir tous les OSBL, il a plutôt réitéré son appui aux propositions du Commissaire et de l'Association québécoise des lobbyistes sur le sujet. Rappelons que ces propositions ont été rejetées deux fois, par de larges consensus lors des consultations en 2008 et 2013.

Plus de 30 organismes se sont réunis le 7 avril 2015 pour préparer les suites à donner. Le RQ-ACA était présent pour suivre les développements dans ce dossier et pour faire connaitre la position adoptée en assemblée générale par ses membres.

Réforme du droit associatif

Depuis les années 1990, les différents gouvernements visent à réaliser une réforme du droit associatif, mais se heurtent à la résistance d'une bonne partie des OSBL québécois. La situation s'est clarifiée par deux consultations gouvernementales formelles sur des projets de modification au droit associatif en 2004-2005 et en 2008-2009. Ces projets de réforme ont été largement rejetés par les organismes ayant participé à la consultation. Par la suite, le dépôt d'un projet de loi et la tenue d'une commission parlementaire prévus initialement à l'automne 2010 ont été reportés à quatre reprises.

Lors d'une rencontre du RQ-ACA avec le conseiller politique du ministre des Finances tenue en janvier 2013, le document confidentiel déposé reprenait essentiellement les mêmes orientations mises de l'avant depuis 2014.

Dessin: Marcel Penafiel

Une des manœuvres pour faire taire l'opposition (où l'amadouer, c'est selon) a été d'introduire deux types d'organismes dans une même loi : les « organisations collectives à but non lucratif » et les « organisations privées à but non lucratif ». Avec l'élection d'un nouveau gouvernement en avril 2014, le RQ-ACA a demandé une rencontre avec le ministre des Finances, responsable de ce dossier. Actuellement, aucune rencontre n'est à l'agenda.

Pour le RQ-ACA, les prises de positions sur cette question relèvent directement de la vision du type de société que l'on désire. Pour nous, les tenants d'un OSBL à une personne (et autre élément de ce type) semblent puiser dans les orientations néolibérales appliquées aux OSBL: privatisation et individualisation du collectif, sans oublier la possibilité d'enrichissement personnel.

Si le RQ-ACA est le regroupement qui suit le plus attentivement ce dossier au sein des mouvements sociaux et en assume un certain leadership, c'est d'abord et avant tout pour consolider et développer davantage la culture organisationnelle collective et démocratique des OSBL. De façon objective, il est difficile de maintenir un minimum d'intérêt des organismes dans un contexte d'absence d'un projet de loi concret et de la remise constante de son dépôt à l'Assemblée nationale. Cependant, l'échéance de février 2016 pour remplacer la 3ème partie de la loi des compagnies a incité le RQ-ACA à être beaucoup plus proactif sur cette question.

En ce sens, les membres du RQ-ACA, lors de l'AGA de mai 2014, ont adopté une proposition voulant que « que le RQ-ACA effectue, en 2014-2015, une démarche de consultation interne sur des balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement portant sur la reconnaissance juridique des OBNL québécois ». Le comité OSBL, en collaboration avec le conseil d'administration, a donc soumis un document à la consultation au début du mois d'avril dernier. Cette consultation vise à clarifier pour quel type d'organismes nous devrions nous battre (OSBL en général, action communautaire et/ou ACA) et quelles seraient les balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement. Cette démarche de consultation devrait aboutir à une assemblée générale spéciale à la fin 2015 ou au début 2016. Advenant le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement, tout le processus sera accéléré.

Évidemment, un travail complémentaire devra être effectué auprès des alliés afin d'obtenir des appuis plus larges au sein d'OSBL québécois sur la vision portée par le RQ-ACA sur cette question.

Numéro de bienfaisance
Un suivi minimal a été effectué encore cette année sur le numéro de bienfaisance, et ce, principalement à cause de l'absence de développement nouveau de la part du gouvernement fédéral et, secondairement, par manque de ressources internes.

Sur le plan fédéral, des contacts ont été maintenus avec deux députés du NPD qui ont pris l'engagement d'effectuer un suivi au sein de leur parti politique ainsi qu'auprès du RQ-ACA. Nous avons aussi entrepris des démarches auprès du Parti Libéral du Canada afin d'identifier la ou les personnes répondantes pour ce dossier et les sensibiliser à nos inquiétudes.

Rappelons que le RQ-ACA, à de nombreuses reprises, a demandé l'intervention du gouvernement du Québec auprès du gouvernement fédéral en plus de demander la création d'un comité de réflexion conjoint gouvernemental (Finances, MESS, SAIC) et des regroupements nationaux d'action communautaires dont le RQ-ACA. Aucune réponse concrète à ces demandes ne nous a été transmise à ce jour. Un suivi est de mise.

La parution d'articles dans certains médias québécois concernant les interventions de l'Agence du revenu Canada (ARC) auprès de certains organismes (dont en environnement et en solidarité internationale) a suscité un certain regain d'intérêt pour cette question au sein des organismes communautaires tout en alimentant une certaine appréhension sur les objectifs réels de l'ARC.

Assurances collectives
Si des démarches sont en cours depuis octobre 2012 pour évaluer la possibilité de doter le mouvement communautaire d'un régime d'assurances collectives, des activités importantes ont eu lieu cette année. Rappelons que ces démarches ont été initiées par la TNCDC qui a invité des regroupements nationaux à s'y joindre. Le RQ-ACA a répondu positivement à cet appel en joignant le comité d'encadrement de la démarche composé de la TNCDC, de Relais Femmes, du Service aux collectivités de l'UQAM et du RQ-ACA.

Rappelons que le RQ-ACA a reçu un mandat de ses membres pour s'impliquer sur cette question principalement par une participation au sein du comité d'encadrement. Cet engagement repose essentiellement sur des préoccupations visant à améliorer les conditions de travail du personnel des organismes d'ACA tout en diminuant les coûts rattachés à un tel régime.

Étant donné que la TNCDC a obtenu un soutien financier du SACAIS/MESS (PSISC) dans les deux dernières

années, les différentes activités ont été réalisées par ce regroupement : questionnaire adressé à l'ensemble des organismes d'ACA et compilation des réponses, esquisse d'un potentiel régime d'assurances collectives s'adressant spécifiquement aux organismes communautaires, réalisation d'un site internet, etc.

Cette année, la principale activité a été la tournée de formation/information nationale qui est toujours en cours de réalisation. Plus de 27 formations (538 personnes rejointes) ont été réalisées au 31 mars 2015. Un appel d'offres a été fait auprès de différentes firmes de courtiers et les entrevues ont mené au choix de l'offre conjointe de Normandin Beaudry (comme actuaire et conseiller stratégique) et du Groupe Vigilis (comme administrateur), tous deux de Montréal.

De plus, une démarche a été effectuée auprès du ministre des Finances pour qu'il modifie les règlements d'application actuellement en vigueur interdisant la création d'un OSBL consacré exclusivement à offrir des assurances collectives.

Au moment d'écrire ces lignes, une rencontre de consultation des regroupements nationaux est prévue dans les mois qui viennent. Cette rencontre vise à arrêter un calendrier de travail incluant une date limite pour décider de la continuité ou non des démarches sur cette question. Deux éléments éclaireront la décision : le nombre d'organismes (et de personnes) ayant pris un engagement moral de prendre cette nouvelle assurance collective et la réponse du ministre des Finances à notre demande de modification des règlements d'application de la loi en vigueur.

Personnes handicapées
Rappelons que le RQ-ACA a entrepris, en collaboration avec la COPHAN et l'AQRIPH, une démarche concernant la possibilité que le gouvernement dégage des sommes afin de soutenir la participation des personnes handicapées à la vie associative des organismes d'ACA.

Dans cette optique, un projet visant à effectuer une évaluation des besoins potentiels en ce qui concerne cette question et de dégager des pistes possibles de solutions a été présenté dans le cadre PSISC – Volet action communautaire et action bénévole sous la responsabilité du SACAIS/MESS. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas obtenu de réponse. À suivre…

Une présence au CSMO-ÉSAC
Lors de l'AGA du RQ-ACA de mai 2014, les membres ont appuyé la décision du conseil d'administration de devenir membre du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) et de siéger à son conseil d'administration.

Cette décision découle d'une volonté d'être plus présent et visible aux instances traitant de dossiers liés à l'ACA, notamment dans ce cas précis du dossier de l'emploi et des conditions de travail dans les organismes communautaires. Cette participation s'avère positive; notre présence au CA du CSMO-ÉSAC depuis octobre 2013, a permis de prendre connaissance d'informations fort pertinentes à transmettre aux membres du RQ-ACA et de développer et/ou de consolider nos relations avec différents réseaux, autant syndical que coopératif, en économie sociale, en employabilité, etc.

Groupe de réflexion
Depuis 2012, le RQ-ACA participe à une démarche de réflexion sur l'autonomie de l'action communautaire, initiée par la revue Nouvelles pratiques sociales, dans le cadre d'un comité de mobilisation des connaissances. Les travaux de ce comité ont permis de dégager un schéma mettant en tensions trois manières de se représenter l'autonomie au sein du milieu communautaire.

À l'automne 2013, le schéma a été testé auprès de six organismes communautaires de Montréal et de Sherbrooke. Ces entrevues ont permis de constater l'utilité de poursuivre une recherche plus systématique. Une demande d'aide financière a donc été déposée au Service aux collectivités de l'UQAM par les professeurs de l'École de travail social, Michel Parazelli et Louis Gaudreau, ainsi que par le RQ-ACA et le RIOCM. Cette demande a été acceptée et Audréanne Campeau, étudiante à la maitrise en travail social, a été embauchée. Celle-ci fera son mémoire dans le cadre de ce projet. À noter que Relais-femmes, le ROCLD et le CSSS Jeanne-Mance sont aussi impliqués dans la démarche.

Sous le titre « L'action communautaire : quelle autonomie pour ses destinataires ? », les résultats de cette recherche devraient susciter des réflexions sur le type d'autonomie que les acteurs de l'action communautaire développement actuellement et souhaiteraient développer. La parution d'un numéro spécial de la revue Nouvelles pratiques sociales, au printemps 2016, devrait également contribuer à la réflexion.

Éducation des adultes
Le RQ-ACA a été interpelé l'an dernier par Mme Isabelle Gobeil, coordonnatrice de la Commission des adultes et de la formation continue au Conseil supérieur de l'éducation du Québec (CSÉ) concernant le prochain avis de cette commission qui portera sur la place de l'éducation populaire et de l'action communautaire au-

tonome dans la formation continue au Québec. Objectif : replacer l'ÉPA et l'ACA dans les préoccupations du gouvernement en lien avec l'éducation aux adultes.
En suivi de cette invitation, le RQ-ACA a participé à une Journée de réflexion sur les pratiques d'éducation populaire des organismes d'action communautaire autonome le 11 décembre dernier. Un rapport de cette rencontre a été produit et devrait influencer positivement le prochain avis de la Commission des adultes et de la formation continue au CSÉ au printemps 2015.

Sur le terrain de l'éducation des adultes, le RQ-ACA a joint sa voix aux organismes qui ont dénoncé, en juin dernier, l'annonce des coupures du gouvernement Harper appliquées au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), le Centre for Literacy et le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC). De plus, le gouvernement du Québec a retiré son financement pour la tenue de la Semaine québécoise des adultes en formation sans oublier la perte de soutien de la Commission scolaire de Montréal à cinq centres d'éducation populaire de la région de Montréal.

Enfin, le RQ-ACA a aussi été interpelé pour vérifier son intérêt à participer à l'Assemblée mondiale du Conseil international d'éducation des adultes qui aura lieu à Montréal en mai 2015. Cette question est en réflexion au conseil d'administration et aucune décision n'a été arrêtée.

Vie interne du RQ-ACA

Vie associative et participative

La stabilité du nombre de membres au RQ-ACA nous réjouit et démontre la volonté du mouvement d'ACA de se regrouper pour faire entendre sa voix et pour défendre ses intérêts tout en renouvelant l'importance de maintenir le RQ-ACA comme étant son représentant légitime.

Étant dans la deuxième année de l'application du plan d'action triennal 2013-2016, incluant les ajouts faits lors de l'AGA de mai 2014, les nombreuses activités et interventions découlant des mandats votés par les membres viennent concrétiser le travail en conséquence.

Nous tenons à souligner l'implication de 42 personnes provenant de 28 regroupements ou organismes nationaux membres au sein des comités et groupes de travail ainsi qu'au conseil d'administration. Leur apport à la vie associative et aux travaux du RQ-ACA demeure des plus important et stimulant.

Un des défis pour le RQ-ACA est de développer davantage la participation de ses membres afin de viser une plus grande prise en charge du regroupement par ceux-ci. Cette année, trois comités sur sept n'ont pas été actifs et des changements importants sont survenus au conseil d'administration avec le remplacement de six personnes sur sept en cours d'année !

Comme vous avez pu le constater dans les activités en lien avec les membres, l'équipe de travail offre la possibilité de rencontrer les personnes nouvellement embauchées à la direction d'un regroupement membre ou la personne qui assume le lien avec le RQ-ACA. Une telle rencontre vise à informer et familiariser ces personnes sur les dossiers portés par le RQ-ACA ainsi que sur son fonctionnement interne. Cette possibilité est très bien accueillie par les membres et contribue positivement à l'intégration de ces personnes au sein du RQ-ACA.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte dans la conjoncture interne au mouvement d'ACA : constants changements des personnes répondantes au RQ-ACA au sein même des membres (personne à la direction ou autres); diminution des ressources financières apportant une diminution des ressources humaines; ressources des membres mises à lutter contre l'austérité (largement ou sur le terrain de leur mandat); certains dossiers traités par le RQ-ACA jugés non prioritaires; interventions ne donnant pas suffisamment de résultats concrets, etc.

L'important et essentiel travail abattu par les membres du conseil d'administration est à souligner. Le temps demandé pour s'approprier adéquatement les nombreuses questions abordées, ainsi que le temps accordé aux rencontres, fait en sorte que les énergies demandées aux membres du CA sont exigeantes.

Malgré cela, nous rappelons que le CA demeure un espace intéressant et stimulant pour mieux saisir les questions traversant notre mouvement tout en étant un lieu décisionnel pour l'application des orientations votées par les membres lors des assemblées générales.

Visibilité

Il y a deux ans, nous avions multiplié les efforts afin d'effectuer un bond, tant quantitatif que qualitatif en termes de visibilité. Les efforts en ce sens se sont poursuivis cette année. Conjoncture économique et politique aidant, les opportunités de visibilité par la prise de position dans l'espace public se sont multipliées.

En ce qui concerne les prises de position publiques, elles ont presque triplé par rapport à la moyenne des dernières années. De 5 à 6 communiqués ou lettres ouvertes rédigés et diffusés annuellement par les années passées, le compte dépasse la quinzaine cette fois-ci. Et c'est sans compter notre participation active à l'élaboration de communications effectuées au sein de certaines coalitions dont nous faisons partie, tel que Pas de démocratie sans voix (PDSV) ou Non aux PPP sociaux.

Qu'il s'agisse de lutte contre l'austérité, de lobbyisme, de finances publiques, de financement des organismes d'ACA, de réforme de l'aide sociale, de budgets ou d'élections, tant provinciales que fédérales, le RQ-ACA a plus que jamais répondu présent et a défendu les positions véhiculées au sein du mouvement d'ACA. Nous avons pris cette année la décision de nous abonner au service de CNW pour la diffusion de nos communiqués de presse les plus importants. Ce service donnant une plus-value à nos communications, il semble que cela a commencé à porter ses fruits. Ce fut entre autres le cas en ce qui concerne le dossier du lobbyisme ou notre communiqué nous a fait obtenir quelques entrevues, notamment au journal *Métro* et à *Radio-Canada*.

Le bond quantitatif s'est également fait sentir dans nos médias sociaux où, par exemple, les abonnements à notre page Facebook ont plus que doublé cette année. Grâce à des moyens disponibles sur *Facebook* pour offrir une plus grande visibilité à notre page et certains de nos articles, nous avons été en mesure de rejoindre un auditoire plus large que celui que nous réussissions à atteindre auparavant. Ainsi nous sommes passés de 760 à 1620 « j'aime » au cours d'année. Certaines de nos publications ont atteint le cap des 10 000 vues! Sur *Twitter*, l'augmentation d'abonnés a bondi de 25 %, passant de 520 à 692.

Les médias sociaux sont plus que jamais au cœur des démarches du RQ-ACA visant à augmenter le sentiment d'appartenance des organismes communautaires à l'ACA et à toucher le grand public afin d'obtenir un plus large soutien populaire. La diffusion régulière de photos de nos activités, lesquelles sont d'une très grande qualité grâce au travail du photographe Pierre Ouimet, est très appréciée si l'on tient compte de la grande rediffusion dont elles font l'objet.

Un grand projet a été complété cette année : la refonte de notre site internet (www.rq-aca.org) afin d'en faciliter sa mise à jour. La présentation a été complètement revue afin d'être plus conviviale et ainsi mieux mettre en valeur les communications publiques, bulletins et mémoires que nous produisons en cours d'année. Une place plus grande aux photographies et des liens vers nos médias sociaux y ont été ajoutés.

Semaine nationale de visibilité de l'ACA

L'objectif général du Comité Communications/SNV-ACA est de toujours améliorer la visibilité de l'ACA durant la SNV-ACA. Le tournant visant à axer le tout vers la promotion de nos pratiques, de nos valeurs et de nos bons coups semble s'ancrer un peu plus dans l'esprit des organismes.

L'aspect le plus positif de la dernière SNV-ACA qui a su faire l'unanimité cette année est le matériel de visibilité produit : macarons, post-it et autocollants. Il semble bien que les objectifs d'offrir différents niveaux et moyens de visibilité aient été atteints. Les macarons « Il y a de l'ACA ici » étaient souvent portés lors de manifestations. À ce sujet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous avons reçu des demandes pour 9000 macarons, 7000 autocollants et 6000 post-its! Nos moyens étant limités, ce sont 5000 autocollants, 4000 post-its et 4000 macarons qui ont été produits.

À noter que pour distribuer tout ce matériel, nous avons pu compter sur la collaboration de vingt-trois (23) CDC à titre de répondants régionaux pour ainsi faciliter la distribution de matériel. Elles se sont ajoutées à la douzaine de TROC et autres organismes qui étaient nos répondants régionaux jusqu'à cette année. Malgré cette multiplication de répondants régionaux, les délais de distribution du matériel de visibilité devront toutefois être revus. Les délais de redistribution par les répondants régionaux étant très variables, un échéancier plus long devra être mis en place afin de répondre aux contraintes géographiques vécues dans certaines régions.

Autre grand projet qui a su obtenir la faveur des organismes d'ACA : la création d'un site internet spécialement destiné à la SNV-ACA (www.snv-aca.org). Concentrer l'information sur la SNV-ACA en un même et seul endroit a été fort pratique pour tous ceux et celles qui travaillaient de près ou de loin pour la SNV-ACA.

Afin de pousser plus loin l'idée testée l'année dernière à Montréal d'organiser un lancement de la SNV-ACA, le comité Communications/SNV-ACA a vu grand cette année en organisant un lancement national avec des volets satellites dans plusieurs régions du Québec. L'objectif étant d'organiser un évènement rassembleur partout en province, au même moment. Faute de délais de préparation suffisants et des contraintes régionales variées, seules les régions de Montréal et de l'Estrie ont organisé des volets régionaux au même moment. Si l'idée d'organiser un grand lancement national avec des antennes régionales était une excellente idée sur papier, il semble que dans sa réalisation, cela l'était beaucoup moins. Plusieurs ont signifié que cela n'était pas adapté aux réalités des régions.

Par ailleurs, plusieurs autres régions ont souligné la SNV-ACA de diverses façons dont à Rimouski, Rivière-du-Loup, Vallée de la Matapédia, Lanaudière, etc. Pour des informations plus complètes, consultez *L'ACApella* spécial SNV-ACA de décembre 2014, sur notre site.

L'élément central du lancement de la SNV-ACA a été le dévoilement des bulletins de notes gouvernementales, initiative du Groupe d'échanges sur l'application de la Politique. L'élaboration du bulletin a été le fruit d'une belle collaboration des membres et son dévoilement lors du lancement sous la forme d'une saynète a été très apprécié. Si les bulletins de notes ont été envoyés aux différents ministres concernés et au comité interministériel, aucune réaction officielle ne nous est parvenue jusqu'à présent.

Finalement, l'un des objectifs cette année était de développer une réelle stratégie médiatique afin que la SNV-ACA soit plus présente dans les médias en général et qu'elleeffectue enfin une percée dans les médias nationaux. Pour ce faire, nous avons pu compter sur la collaboration des membres du RQ-ACA afin de sensibiliser les grands médias à l'importance de couvrir la semaine. Une vingtaine de membres du RQ-ACA et plus de la moitié de nos répondants régionaux ont envoyé aux grands médias un communiqué type démontrant leur fierté d'être partie prenante de la SNV-ACA et soulignant quelle devrait être l'importance de cet évènement pour les médias. Si la réponse a été bonne en région, cela n'a malheureusement pas été le cas pour les médias nationaux. Nous sommes bien conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine.

Formations

Force est de constater positivement que des éléments touchant l'ACA sont de plus en plus intégrés dans des formations offertes par des regroupements, tant sur le plan local que sur le plan national ainsi qu'à travers les échanges sur leur financement, incluant les protocoles d'entente et le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*. Cette situation est encourageante puisque cela démontre que l'ACA est davantage partie prenante des préoccupations des membres.

Par ailleurs, la formation « La petite histoire de l'ACA et regards sur les défis actuels » offerte par le RQ-ACA n'a pas suscité beaucoup d'intérêt cette année n'ayant pas été donné dans sa version intégrale d'une journée. Cette situation découle, entre autres, de l'absence de promotion active par le national et par la multiplication des implications des organismes dans différentes luttes sociales et les formations offertes par leurs propres regroupements. Malgré tout, quelques interventions, sous forme de conférence ou autres, ont eu lieu, mais celles-ci n'ont pas la profondeur et la richesse de la formation intégrale.

Cette situation est préoccupante puisque le taux de roulement dans les quelque 4 000 organismes d'ACA font que plusieurs dizaines de nouvelles personnes arrivent chaque année dans ces organismes. La situation doit faire l'objet d'une attention particulière, surtout dans un contexte de pression gouvernementale et publique pour que les organismes d'ACA se confinent à leur rôle de distributeur de services.

Il serait important de vérifier la possibilité que le RQ-ACA relance la formation ACA 101 et soit plus proactif en incitant les regroupements régionaux et locaux à l'inscrire dans leur planification annuelle de formation.

Ressources financières et humaines

Financement

Malgré une demande répétée de rehaussement du soutien à la mission auprès des instances politiques du MESS et auprès de la DGAAC[1] et du SACAIS, aucun nouvel argent n'a été alloué au RQ-ACA. Cette situation est d'autant plus préoccupante dans le contexte du renouvèlement de notre protocole d'entente sur une période de 18 mois seulement, se terminant en mars 2016. Pour information, en prenant en compte uniquement la non-indexation au coût de la vie depuis la dernière augmentation (l'année 2008-2009), le RQ-ACA a perdu 26 454 $!

Le RQ-ACA est financièrement en bonne santé, mais son bas de laine se rétrécit passablement lors des lavages répétés au déficit... Malgré cette situation, il n'en demeure pas moins que l'ajout de ressources humaines s'avère nécessaire à la poursuite efficace de notre mission. Il devient d'ailleurs de plus en plus important et urgent d'obtenir un rehaussement du financement à la mission de la part du SACAIS/MESS si ne voulons pas nous retrouver dans une situation problématique dans un avenir pas si lointain.

Équipe de travail

L'équipe de travail est toujours composée de trois personnes : Céline Métivier (la doyenne – depuis avril 2003), Julie-Maude Beauchesne (la dernière arrivée – depuis avril 2012) et Normand Gilbert (l'intermédiaire – depuis août 2009).

Soulignons aussi le passage de Marilyne Paré à l'automne 2014 comme stagiaire dans le cadre du baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal. Elle a contribué principalement à l'organisation de la SNV-ACA. Actuellement, celle-ci continue, sous forme de bénévolat, à collaborer avec le RQ-ACA.

1. La DGAAC est devenue, depuis le 1er avril 2015, la Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire (DGASAC).

Les comités de travail

Afin de réaliser le plan d'action triennal 2013-2016 du RQ-ACA et pour éviter que celui-ci ne repose pas seulement sur le conseil d'administration ou l'équipe à la permanence, des comités de travail sont nécessaires. L'implication des membres favorise l'élargissement de la démocratie interne et vivifie la vie associative de l'organisme. Certains de ces comités auront un rôle plus ou moins important selon la conjoncture sociopolitique, mais assumeront un rôle de surveillance minimale et des tâches d'analyse des développements sur leurs propres dossiers.

Le conseil d'administration et l'équipe à la permanence remercient chaleureusement les personnes et leurs organismes pour leur contribution aux travaux du RQ-ACA. Ces contributions permettent de mieux cerner les enjeux concernant les organismes d'ACA et d'identifier les pistes d'intervention du RQ-ACA.

Extrait des Règlements généraux du RQ-ACA (dernière version adoptée en 2013)

Comités de travail

Article 7.3 Les comités permanents

a) Le mandat de chacun des comités permanents doit directement être lié aux objets de la corporation. La durée de leur mandat est illimitée.

b) Les comités permanents sont composés :
- d'au moins trois personnes en provenance de trois regroupements ou organismes nationaux membres;
- d'au moins une personne de la permanence;
- et, si possible, d'un membre du conseil d'administration.

Article 7.4 Les comités ad hoc

a) Le mandat de chacun des comités ad hoc est directement lié aux réalisations prévues dans le plan d'action annuel de la corporation. La durée de leur mandat est limitée.

b) Ils sont composés :
- d'au moins un membre du conseil d'administration;
- d'au moins une personne de la permanence;
- de membres de la corporation;
- de toutes personnes ressources invitées.

Lors des AGA de mai 2013 et de mai 2014, les sept (7) comités suivants ont été mis sur pied :

- Comité Rôle de l'État
- Groupe d'échanges sur l'application de la Politique
- Comité Communication/Semaine nationale de visibilité de l'ACA
- Comité OSBL/Numéro d'œuvre de bienfaisance
- Comité Congrès
- Comité 20e anniversaire
- Comité Cadre de référence

Les comités Congrès et 20e anniversaire, mis sur pied lors de l'AGA de mai 2014, devaient débuter leurs travaux à l'automne 2014, mais ils n'ont pas été actifs faute de participantes et participants.

Comme indiqué dans la section «L'ACA dans la conjoncture» (p.12), un groupe de travail a été formé pour opérationnaliser la campagne de pression du RQ-ACA portant sur la reconnaissance et le financement de l'ACA par le gouvernement du Québec.

Comité Rôle de l'État

Lors de l'assemblée générale du 14 mai 2014, le mandat du comité a été modifié, et ce, à la demande des membres du comité.

Mandat 2014-2016

- Organiser des activités d'information et de réflexion sur des thèmes reliés à la transformation du rôle de l'État ;
- Documenter les formes que prennent les transformations de l'État (ex. : PPP sociaux).

Le comité n'a pas tenu de rencontre formelle, car seulement deux membres avaient manifesté leur intérêt à faire partie de ce comité et il en fallait trois selon les règlements du RQ-ACA. Ces deux membres ont cependant participé activement aux travaux conjoints avec la Coalition des TROC sur la tarification des organismes communautaires. Quant au dossier des PPP sociaux, c'est l'agente de recherche qui a assuré le lien avec la Coalition Non aux PPP sociaux.

Réalisations en 2014-2015

PPP sociaux :

- Participation de l'agente de recherche aux 4 rencontres de la Coalition Non aux PPP sociaux (28 avril, 17 juin, 11 septembre, 25 novembre 2014 et 10 février 2015).
- Participation à la conception d'une brochure sur les PPP sociaux et les revendications de la Coalition.
- Préparation et tenue d'une conférence de presse le 12 mai 2014 soulignant les appuis de 360 organisations communautaires, syndicales et féministes à la campagne et exigeant du gouvernement du Québec qu'il cesse de conclure des PPP sociaux.

Tarification dans les organismes communautaires :

- Collaboration avec la Coalition des TROC à l'analyse des résultats du sondage (992 organismes répondants) et à la préparation d'un diaporama
- 4 rencontres par Skype (26 mai, 11 septembre, 21 octobre et 4 décembre 2014), entrecoupées de plusieurs échanges par courriel

Personnes ayant participé aux travaux sur la tarification, outre l'agente de recherche :

- Lorraine Desjardins, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Claude Filion, Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)

Groupe d'échanges sur l'application de la Politique

Mandat pour 2013-2016

Suivre les développements quant à l'application de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (ex. : cadre de référence, reddition de comptes, certification, etc.), dégager des tendances et les diffuser dans un bulletin annuel.

Rencontres (4) : 7 mai, 23 septembre, 1er décembre 2014 et 18 février 2015.

Personnes ayant participé aux travaux du Groupe d'échange en 2014-2015 :

Louisane Côté	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
Réjean Laprise	Coalition des organismes communautaires de formation (COCAF)
Bruno Massé	Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
Mercédez Roberge	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
Stephan Reichhold	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
Céline Métivier	Agente de recherche au RQ-ACA

Réalisations en 2014-2015

- Échanges sur l'application, dans les différents ministères, de la Politique en matière d'action communautaire.
- Partage d'informations sur les nouveaux développements dans chacun des ministères : renouvellement des protocoles, rehaussement du financement, évaluation des programmes, reddition de comptes, certification des organismes, etc.
- Production d'un bulletin de notes attribuées à chacun des ministères en fonction d'indicateurs en lien avec le suivi de l'application de la Politique. Participation active (sous forme de saynète) au dévoilement des bulletins de notes lors d'une activité publique dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA.

Depuis sa création en 2011, grâce à l'excellente participation des membres et à la richesse des informations partagées lors des rencontres, le Groupe d'échanges était devenu un lieu déterminant pour suivre l'évolution de l'application de la Politique et pour identifier de nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les organismes d'ACA dans leurs liens avec leur ministère d'attache.

Or, en 2014-2015, la participation des membres s'est amenuisée, à tel point que les quelques membres restants du Groupe ont dû faire le constat que l'absence de plusieurs « secteurs » ne donnait pas un portrait complet de la réalité vécue par les organismes d'ACA en lien avec l'application de la Politique. De plus, certains membres avaient décidé de mettre davantage d'énergie dans la campagne de mobilisation du RQ-ACA, ce qui a donné lieu, en mars 2015, à la suspension des activités du Groupe.

Comité Communications/SNV-ACA

Mandat 2013-2016

Conceptualiser les orientations, les outils promotionnels et planifier les activités à réaliser au cours de la SNV-ACA; développer des moyens de susciter une participation des membres et des regroupements régionaux à l'organisation d'activités dans le cadre de la SNV-ACA; assurer un rôle-conseil dans la conception de tout autre matériel promotionnel en lien avec une campagne du RQ-ACA.

Rencontres (7) : 22 avril, 17 juin, 11 septembre, 1er octobre, 19 novembre 2014 et 13 janvier, 6 février 2015

Déjeuners-causeries (2) : 8 juillet et 24 septembre 2014

Personnes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du comité en 2014-2015 :

Marion Ehli	Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
Ana Jankovic	Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)
Hélène Gobeil	Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
Joëlle Boulet	Conseil québécois du loisir (CQL)
Marie-Claude Clermont	Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)
Surainy Jiménez	Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF)
Anipier Maheu	Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
Marie-Josée Filion	Table nationale des CDC (TNCDC)
Philippe Viel	Union des consommateurs
Julie-Maude Beauchesne	Agente de communications au RQ-ACA

Réalisations 2014-2015

- Conceptualisation de nouveaux outils promotionnels sur la base du matériel produit l'année précédente.
- Création d'un site internet dédié à la SNV-ACA.
- Planification et réalisation d'un lancement national avec des antennes régionales.
- Collaboration avec le Groupe d'échange sur l'application de la politique pour inclure le dévoilement de leurs bulletins de notes dans le lancement national.
- Production des communiqués pour la SNV-ACA
- Début de réflexion pour la prochaine campagne triennale 2016-2018

Le comité Communication/SNV-ACA a atteint un rythme de croisière avec la participation constante d'un noyau dur de responsables de communication issus de nos membres. La synergie développée nous a permis d'aller encore plus loin cette année dans la production d'outils, tant matériels que virtuels, et la mise sur pied d'un grand lancement national de la SNV-ACA. De plus, l'intérêt à partager ses connaissances entre responsables de communication a donné lieu à l'organisation de plusieurs déjeuners-causeries qui ont été fort appréciés.

Comité Cadre de référence

Mandat 2013-2016

Effectuer un suivi des travaux en cours avec le MESS/Comité interministériel de l'action communautaire/SACAIS concernant les modifications apportées au *Cadre de référence en matière d'action communautaire* : analyser les changements proposés, déposer des changements souhaités, rédiger et déposer des recommandations aux instances appropriées, prévoir une stratégie d'intervention auprès du gouvernement.

Rencontres (2) : 9 octobre 2014 et 29 octobre 2014 (rencontre conjointe avec le CA)

Personnes et organismes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du comité en 2014-2015 :

Caroline Toupin	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
Mercédez Roberge	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
Pierre Valois	Coalition des organismes communautaires de formation (COCAF)
Sylvie Norris	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
Céline Métivier	Agente de recherche au RQ-ACA
Normand Gilbert	Coordonnateur au RQ-ACA

Réalisations 2014-2015

Deux membres du comité ont participé à une rencontre du CA le 30 avril 2014.

Un document de travail de huit pages intitulé *Cadre de référence en matière d'action communautaire — Pourquoi s'en préoccuper* a été produit par le comité et largement diffusé en septembre 2014.

Un suivi a été effectué auprès des membres du comité concernant des propositions de modifications déposées par la partie gouvernementale dont celles touchant le critère de l'ACA « issue de la communauté », l'économie sociale et la possibilité d'introduire un programme qui s'adresserait aux organismes pouvant avoir un rattachement à deux ministères ou plus (multisectoriels ?).

Si aucune rencontre du comité de travail SACAIS/RQ-ACA sur le Cadre de référence n'a eu lieu, un suivi été assuré dans le cadre des rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA. De plus, sans aborder le contenu du Cadre de référence, notre demande pour l'obtention de la version globale (projet) déposée au ministre avant son approbation a été signifiée aux différentes instances du MESS ainsi qu'à l'ex-ministre Blais et au nouveau ministre Sam Hamad.

Comité OSBL/Numéro de bienfaisance

Mandat 2013-2016

Réforme du droit associatif québécois

1. Suivre de près les démarches du ministère des Finances du Québec en lien avec le dépôt d'un projet de loi visant une nouvelle reconnaissance juridique des OSBL (en remplacement de la 3e partie de la loi des compagnies);
2. Continuer à intervenir sur la question de la réforme du droit associatif québécois, tant pour faire la promotion des positions du RQ-ACA que pour élargir et consolider les alliances.
3. Ajout lors de l'AGA de mai 2014 : au sein du RQ-ACA, effectuer, en 2014-2015, une démarche de consultation interne sur des balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement portant sur la reconnaissance juridique des OSBL québécois (en remplacement, entre autres, de la 3e partie de l'actuelle Loi des compagnies), et ce, en se basant sur les éléments découlant des consultations internes effectuées en 2008-2009 et des modifications envisagées à la loi sur le lobbyisme.

Numéro de bienfaisance

Suivre les développements liés aux questions concernant le numéro de bienfaisance (fédéral), en informer les membres et, selon la conjoncture, intervenir sur la base de la défense des organismes d'ACA.

Rencontres (4) : 9 septembre, 22 octobre et 16 décembre et 10 février 2015.

Personnes et organismes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du comité en 2014-2015 :

Éloï Bureau	Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
Robert Rodrique	Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF)
Sylvie Norris	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
Mathieu Boily	Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ).
Pierre Riley	À titre de personne ressource
Normand Gilbert	Coordonnateur au RQ-ACA

Réalisations 2014-2015

Cette année, l'essentiel des travaux du comité a été la rédaction et la production du document de consultation interne afin de clarifier pour quel type d'organismes le RQ-ACA devrait se battre (OSBL en général, action communautaire et/ou ACA) ainsi que les balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement.

En plus de ces travaux, le comité a effectué un suivi sur les questions touchant le numéro de bienfaisance, incluant des interventions de l'Agence du revenu Canada (ARC) et les démarches auprès du NPD. En vue des élections fédérales, nous avons entrepris des démarches afin d'identifier le ou les personnes répondantes au sein du Parti libéral du Canada sur cette question.

Groupe de travail « Campagne ACA »

Mandat 2014-2015

Ce groupe de travail a été mis sur pied à la suite de la décision prise par les membres lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 21 janvier 2015. La proposition votée est à l'effet d'organiser une campagne de pression sur le gouvernement avec trois demandes : le respect de la politique gouvernementale, l'indexation et le rehaussement de l'ensemble des subventions à la mission dévolues aux organismes d'ACA. Le mandat de ce groupe de travail est de donner suite à cette résolution.

Une des perspectives de travail centrales de cette campagne est « d'assurer la cohésion du mouvement d'ACA par une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.) ».

Une des activités importantes est « l'organisation d'une tournée provinciale sous forme de commission afin de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement. »

Rencontres (2) : 17 février et 18 mars 2015

Personnes et organismes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du groupe de travail avant le 31 mars 2015 :

Alain Ouimet	Mouvement pour démocratie nouvelle (MDN)
Brigitte Laquerre	Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
Caroline Meunier	Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
Christine Trépanier	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
France Leblanc	Association québécoise de défense des droits et des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR)
Julie Bellavance	Coalition des TROC (CTROC)
Laurence Lagouarde	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Marie-Andrée Gauthier	Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage (ROCLD)
Marie-Ève Gingras	Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)
Martin Bécotte	Réseau des OSBL d'habitation du Québec (RQOH)
Mercédez Roberge	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
Réjean Laprise	Coalition des organismes communautaires autonomes en formation (COCAF)

Personnes ressources du RQ-ACA : Julie-Maude Beauchesne, Céline Métivier et Normand Gilbert.

Réalisations 2014-2015

Les travaux ont principalement consisté à préciser le thème de la campagne, à valider des outils de visibilité, à prévoir un lancement, à clarifier des éléments touchant la commission, etc.

Activités réalisées

Du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

RAPPEL

Le présent bilan factuel 2014-2015 doit être mis dans un contexte de perspectives d'actions triennales 2013-2016 adoptées lors de l'AGA de mai 2013 et bonifiées lors de l'AGA de mai 2014.

A.1) Reconnaissance et financement : Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (1/2)

Le RQ-ACA est reconnu comme l'interlocuteur privilégié, par rapport à l'ACA, auprès du gouvernement du Québec. Il a contribué à l'adoption de la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* (2001) et de son *Cadre de référence* (2004). Cette Politique est toujours en vigueur aujourd'hui. Par ailleurs, un nouveau *Plan d'action en matière d'action communautaire* sera possiblement en consultation à l'automne 2013 en vue de son adoption pour 2013-2014 (le premier, adopté en 2004, s'étant terminé en 2007).

Une démarche est actuellement en cours pour l'adoption d'une nouvelle version du *Cadre de référence* (prévu à l'automne 2014). Au sein du RQ-ACA, un suivi régulier est effectué par rapport à l'application de la Politique et une démarche a été initiée afin d'identifier les demandes de rehaussement financier à la mission des organismes d'ACA auprès du gouvernement, afin d'obtenir un portrait global des ces demandes.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

1. S'assurer que le RQ-ACA joue pleinement son rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en matière d'ACA.
2. S'assurer que la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire de 2001 reste active et soit appliquée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, entre autres, par la signature d'ententes administratives entre le MESS et les autres ministères et organismes gouvernementaux.
3. Effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir qu'un deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*, travaillé conjointement MESS/RQ-ACA, soit adopté.
4. Effectuer les démarches nécessaires afin que les changements au *Cadre de référence en action communautaire du gouvernement* répondent adéquatement aux demandes des organismes d'ACA. De plus, que les membres fassent des pressions afin que le RQ-ACA obtienne la dernière version à jour du Cadre de référence, et ce, afin d'appuyer le travail de la délégation du RQ-ACA.
5. Effectuer les démarches nécessaires pour que les changements concernant le financement du Fonds d'aide à l'ACA soient l'objet de consultation auprès des organismes concernés et que le positionnement du RQ-ACA concernant le financement de ce fonds relève du conseil d'administration du RQ-ACA en collaboration avec le RODCD) et l'AQOCI.
6. Se placer dans une posture de négociations et développer un rapport de force face au gouvernement relativement aux démarches et aux résultats entourant le *Cadre de référence*, la *Politique gouvernementale* et le *Plan d'action gouvernementale en matière d'action communautaire*. Consulter les membres relativement aux démarches et aux résultats entourant le *Cadre de référence*, la *Politique* et le *Plan d'action*.
7. Organiser au moins une activité publique de revendication sur la reconnaissance et le financement de l'ensemble des organisme d'action communautaire autonome.
8. Effectuer un suivi de la démarche de la Commission des adultes et de la formation continue du Conseil supérieur de l'éducation concernant le prochain avis de cette commission portant sur la place de l'éducation populaire autonome et de l'action communautaire autonome au sein de la formation continue.

Activités réalisées

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire de 2001 / Financement ACA (# 2)

- Production d'un bulletin de notes attribuées à chacun des ministères en lien avec le suivi de l'application de la Politique et dévoilé lors d'une activité publique dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA.
- Dépôt d'une motion conjointe du Parti québécois et de Québec solidaire à l'Assemblée nationale en faveur du rehaussement du soutien financier aux organismes d'ACA le 28 mai 2014. Motion refusée par le PLQ et la CAQ.
- Contact avec le porte-parole officiel du Parti québécois en matière d'action communautaire, M. Harold Lebel afin d'effectuer un suivi des dossiers traités par le RQ-ACA.
- Dépôt d'une demande d'accès à l'information afin d'obtenir la note de recherche *Importance économique de l'action communautaire et bénévole au Québec* produite par le MESS (avril 2014)
- Voir aussi le bilan du Groupe d'échanges et la partie D (Visibilité et promotion).
- Voir aussi le bilan du Groupe de travail Mobilisation ACA.

Média

- Communiqué *Nouveau gouvernement et action communautaire autonome: des inquiétudes émises à la suite de l'élection du Parti libéral* (8 avril 2014)
- Communiqué *Budget Leitão : un coup dur pour le communautaire* (4 juin 2014)
- Communiqué *Le RQ-ACA dénonce les coupures du gouvernement Harper aux organismes communautaires en alphabétisation* (12 juin 2014)
- Communiqué *Indigné par les propos du ministre Leitao sur le communautaire, le RQ-ACA s'oppose fermement à la privatisation des services publics* (29 octobre 2014)
- Communiqué *Le RQ-ACA s'oppose aux coupures déguisées visant les organismes communautaires* (27 novembre 2014)
- Communiqué *Budget Leitão : toujours rien pour l'action communautaire autonome qui est sur un pied d'alerte!* (27 mars 2015)

Relations premier ministre / RQ-ACA

- Trois demandes de rencontres formelles ont été acheminées à M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec depuis son élection le 4 avril 2014 (11 avril, 2 septembre 2014 et 21 janvier 2015)
- Une rencontre a eu lieu avec Mme Isabelle Lessard, directrice des enjeux sociaux et aux régions au bureau du premier ministre (19 novembre 2014) **
- Appel du RQ-ACA à ses membres visant à transmettre au premier ministre une lettre type lui demandant de répondre positivement à la demande de rencontre du RQ-ACA (octobre et novembre 2014 / 23 lettres)

Relations avec le ministre au MESS

- Rencontre avec l'ex-ministre, M. François Blais (2 juin 2014)**
- Une demande de rencontre a été acheminée au ministre Sam Hamad depuis sa nomination en février 2015

Relations avec la DGAAC et le SACAIS

- Trois (3) rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA (11 septembre, 10 décembre 2014 et 11 mars 2015)**
- Suivi des différents changements survenus en cours d'année dans la structure au MESS touchant l'action communautaire

Cadre de référence (# 4) **

- Aucune rencontre spécifique du comité de travail SACAIS/RQ-ACA sur le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, mais plusieurs échanges portant sur quelques questions particulières dont la remise en question du critère d'ACA « avoir été constitué à l'initiative de la communauté » (automne 2014)
- Rencontres (2) du comité Cadre de référence du RQ-ACA : 9 octobre et 29 octobre 2014
- Production et diffusion par le RQ-ACA du document *Cadre de référence en matière d'action communautaire – Pourquoi s'en préoccuper* (septembre 2014)

Campagne de mobilisation (# 7)

- Tenu d'une rencontre avec des membres du RQ-ACA pour prendre le pouls de recommandations à déposer à l'AGE du 21 janvier 2015 (17 décembre — 13 personnes / 12 membres)
- AGE (21 janvier 2015) : discussion/échanges sur la question du financement des organismes d'ACA et la nécessité de faire pression sur le gouvernement québécois. Décision de tenir une campagne de mobilisation portant sur la reconnaissance et le financement de l'ACA d'ici décembre 2015, incluant une tournée nationale d'une commission itinérante (42 déléguéEs / 32 membres / 2 personnes observatrices)
- Tenue de deux rencontres de membres pour mettre en œuvre la proposition votée en AGE (17 février 2015 – 8 personnes / 8 membres et 18 mars 2015 — 9 personnes / 9 membres)

Commission des adultes et de la formation continue du Conseil supérieur de l'éducation (# 8)

- Rencontre d'Isabelle Gobeil en vue de la journée de réflexion sur l'ÉPA et l'ACA au sein de l'éducation des adultes (3 avril 2014)
- Participation à une Journée de réflexion sur les pratiques d'éducation populaire des organismes d'action communautaire autonome (11 décembre 2014) et contacts/suivis avec la personne responsable

** *À chacune de ces rencontres, les dossiers suivants ont été abordés : Politique gouvernementale en action communautaire (son application), Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (la démarche), Cadre de référence en matière d'action communautaire (sur la démarche), le FAACA (sources de revenus et gestion), la réforme du droit associatif et le lobbyisme.*

A.1) Reconnaissance et financement : Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (2/2)

Représentation
Maintenir la participation du RQ-ACA au comité conjoint SACAIS/RQ-ACA. Que le RQ-ACA demande la mise en place d'un comité de travail tripartite MESS/SACAIS/RQ-ACA dont le rôle sera de négocier le contenu d'une nouvelle version du *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, afin de faire des recommandations au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Que le calendrier de mise en place du *Cadre de référence* s'ajuste en fonction de l'évolution des travaux du comité de travail.

Que la participation (délégation) du RQ-ACA auprès des instances gouvernementales concernant le Cadre de référence en matière d'action communautaire soit composée de membres du conseil d'administration, du comité Cadre de référence et l'équipe à la permanence.

À l'interne

1. Effectuer un suivi attentif des changements aux programmes et protocoles d'ententes (ou leur équivalent) s'adressant aux organismes d'ACA au sein des différents ministères et organismes gouvernementaux concernés.
2. Effectuer une mise à jour annuelle du document *Demandes de financement supplémentaire auprès de différents ministères du gouvernement québécois pour le soutien à la mission des organismes d'ACA*.
3. Effectuer une analyse des programmes des principaux partis politiques québécois concernant la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA et, s'il y a lieu, profiter de la période pré-électorale ou électorale pour intervenir auprès de ceux-ci ainsi qu'aux organismes qui sont non financés par le gouvernement québécois.
4. Continuer la réflexion concernant les sources de financement du Fonds d'aide à l'ACA (dont l'apport de 5-6% des profits des casinos) en collaboration avec le Regroupement des organismes en défense collective de droits (RODCD).
5. Offrir un soutien aux membres qui doivent renouveler leur protocole d'entente ou leur programme avec leur ministère d'attache.
6. Continuer la mise à jour et la publication de documents sur la situation du financement gouvernemental ainsi que des seuils planchers revendiqués par le RQ-ACA.

Activités réalisées

Groupe d'échanges sur l'application de la Politique
- Rencontres (4) : 7 mai, 23 septembre, 1er décembre 2014 et 18 février 2015

Programmes/protocoles (# 9)
- Suivi régulier des développements sur les programmes et protocoles d'entente (ou l'équivalent) particulièrement par le Groupe d'échanges.

Document financement supplémentaire (# 10)
- Des démarches sont en cours auprès des membres du RQ-ACA pour mettre à jour ce document.

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (# 12)
- Rencontre SACAIS/RODCD/RQ-ACA (2 avril 2014)
- Interventions régulières afin de clarifier les sources de revenus (Loto-Québec et MESS) et l'utilisation des sommes dans ce fonds. Pour plus d'information, voir la partie de l'analyse de la conjoncture sur cette question.

Documents sur le financement (# 14)

- La mise à jour des documents *Évolution des modes de soutien financier du gouvernement québécois à l'égard de l'action communautaire* et *Soutien financier aux organismes communautaires du gouvernement du Québec* produit par le RQ-ACA n'a pas pu être effectuée puisque le MESS/SACAIS n'a pas encore produit le document sur lequel nous nous basons pour produire nos propres données.

A.2) Reconnaissance et financement : questions diverses (1/2)

Outre la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire*, le RQ-ACA doit se préoccuper de différentes autres questions touchant la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA. En ce sens, il se doit de suivre toutes questions les interpellant dont celles mentionnées ci-dessous et d'intervenir au besoin.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

1. Effectuer des démarches pour obtenir une réforme du droit associatif québécois à la satisfaction des organismes d'ACA et maintenir actif une « coalition des alliés » tout en assumant le leadership sur cette question. Au sein du RQ-ACA, effectuer, en 2014-2015, une démarche de consultation sur des balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement, portant sur la reconnaissance juridique des OSBL québécois,et ce, en se basant sur les éléments découlant des consultations internes effectuées en 2008-2009 et des modifications envisagées à la loi sur le lobbysme.
2. Effectuer un suivi du développement des PPP sociaux et intervenir pour que les lois/ententes liant Québec et la Fondation Chagnon ne soient pas renouvelées, tout en exigeant que de telles lois/ententes ne soient plus permises.
3. Effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir un soutien gouvernemental à la participation à la vie associative des personnes ayant des limitations fonctionnelles entre autres, en collaborant avec le MESS/SACAIS en vue d'établir notamment un diagnostic et en proposant des pistes d'action concrètes.
4. Intervenir sur les questions touchant le lobbysme, particulièrement celles touchant les recommandations du Commissaire au lobbysme du Québec et les travaux de la Commission des institutions responsable de ce dossier et prévoir la tenue d'une assemblée générale extraordinaire afin de prendre position sur cette question.
5. Intervenir sur la question des modifications aux normes comptables recommandées par le CNC et le CCSP, et ce, dans la foulée du travail déjà entrepris sur cette question.
6. Outre la *Politique gouvernementale*, effectuer une veille sur toutes questions liées à la reconnaissance et au financement des organismes d'ACA, tant sur le plan provincial que fédéral et intervenir au besoin.
7. Effectuer une analyse critique des « obligations à impact social » (fédéral) et, s'il y a lieu, s'opposer à celles-ci.
8. Effectuer un suivi concernant la loi cadre sur l'économie sociale ainsi que des démarches du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et de l'Institut de la statistique du Québec visant à dresser un portrait statistique de l'économie sociale au Québec.
9. Effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un programme concernant l'amélioration des infrastructures et des équipements des organismes communautaires, notamment la démarche d'évaluation du Programme d'achat-rénovation d'immeubles communautaires (PARIC) mis en vigueur en 2002-2003.
10. Intervenir auprès d'instances fédérales pour soutenir les démarches des organismes touchés par des coupures.
11. Contribuer à différentes réflexions concernant l'autonomie des organismes d'ACA.
12. Contribuer à la démarche actuellement en cours visant à dresser un portrait de la situation concernant les assurances collectives au sein des organismes communautaires et identifier les différents scénarios possibles, entre autres en participant au comité de suivi de cette démarche.
13. Suivre les développements concernant les questions liées à la création possible d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail au bénéfice des organismes communautaires et, s'il y a lieu, intervenir sur cette question.
14. Intervenir sur des questions liées à la main d'œuvre au sein du mouvement d'ACA.

Représentation

- Comité Activité et mobilisation des connaissances de la revue Nouvelle pratiques sociales (voir #9 ci-dessus)
- Comité de suivi portant sur la démarche de la TNCDC (voir #10)

Activités réalisées

Droit associatif (#1)

- Rencontres (4) du comité OSBL/Numéro de bienfaisance : 9 septembre, 22 octobre et 16 décembre 2014 et 10 février 2015 (voir la section sur les comités de travail).
- En collaboration avec le RQ-ACA, dépôt d'une motion de Québec solidaire demandant au gouvernement du Québec d'interpeler le gouvernement fédéral concernant le numéro de bienfaisance. Motion rejetée par le gouvernement. (8 octobre 2014)
- Production d'un document de consultation s'adressant aux membres du RQ-ACA. Cette question a été abordée lors de différentes rencontres avec le gouvernement (voir la section A-1).

PPP sociaux (# 2)

- Participation aux rencontres de la Coalition Non aux PPP sociaux (28 avril, 17 juin, 11 septembre, 25 novembre 2014 et 10 février 2015)
- Participation à l'élaboration d'une Déclaration Non aux PPP sociaux à signer par les groupes de base et les regroupements et diffusion large auprès des membres du RQ-ACA et des organismes alliés.
- Participation à la préparation et la tenue d'une conférence de presse (12 mai 2014)

Personnes ayant des limitations fonctionnelles / vie associative (# 3)

- Suivi de la présentation d'un projet dans le cadre du PSISC – Volet action communautaire et action bénévole sous la responsabilité du SACAIS/MESS

Lobbyisme (# 4)

- Rencontre du comité élargi (15 avril, 15 octobre 2014 et 13 janvier 2015)
- Rencontre du comité de travail (19 août et 9 septembre 2014)
- Appui à la déclaration « Pourquoi s'intéresser maintenant à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme? » (Novembre 2014)
- Tenue d'une AGE sur cette question (21 janvier 2015)
- Dans les médias:
    - Émission d'un communiqué de presse s'intitulant « Le RQ-ACA réitère sa demande d'exclure les organismes d'action communautaire de toute législation encadrant le lobbyisme » (27 janvier 2015)
    - Entrevue pour le journal *Métro* (17 mars 2015)
    - Entrevue pour un reportage dans le cadre de l'émission « Désaultels le dimanche » sur la Première chaine de *Radio-Canada* (29 mars 2015)

Normes comptables (# 5)

- Maintien de contacts avec la représentante de l'Ordre des comptables agréés du Québec au Conseil des normes comptables (Canada) et au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (Canada) afin de suivre ce dossier.

Financement des organismes d'ACA (# 6)

- Suivi des revendications des membres concernant le rehaussement du financement gouvernemental
- Communiqué de presse dénonçant les coupures du gouvernement fédéral aux organismes en lien avec l'éducation aux adultes (12 juin 2014)

Économie sociale (# 8)

- Un suivi minimal a été effectué. Prendre note que la DGAAC et le SACAIS envisagent de mettre cette question à l'ordre du jour des prochaines rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA.

PARIC (# 9)

- La demande du RQ-ACA sur cette question a régulièrement été abordée lors des rencontres avec le personnel politique au bureau du premier ministre et au MESS ainsi qu'avec la DGAAC et le SACAIS

Instances fédérales et organismes d'ACA (# 10)

- Émission d'un communiqué intitulé *Le RQ-ACA dénonce les coupures du gouvernement harper aux organismes communautaires en alphabétisation* (12 juin 2014)

Autonomie des organismes d'ACA / Nouvelles pratiques sociales (# 11)

- Participation aux rencontres du comité Activité et mobilisation des connaissances de la revue *Nouvelle pratiques sociales* (17 juin et 10 septembre 2014)
- Dépôt d'un projet au Service aux collectivités avec le RIOCM. Projet accepté en novembre 2014.
- Rencontre du comité d'encadrement du projet « L'action communautaire : quelle autonomie pour ses destinataires ? » (16 décembre 2014 et 23 février 2015)
- Présentation avec Audréane Campeau de la démarche du comité au Colloque Études en action de l'Université Concordia (22 mars 2015)

Assurances collectives (# 12)

- Participation aux rencontres du comité d'encadrement (24 avril, 5 juin, 2 juillet, 25 août, 30 septembre, 3 décembre 2014 et 11 février, 17 mars 2015)
- Participation à deux rencontres « élargies » : 17 juin 2014
- Participation à une rencontre avec un actuaire-conseil (5 mai 2014)
- Participation d'une rencontre d'information pour les regroupements (30 septembre 2014)
- Participation au comité de sélection d'un courtier (16 mars à Drummondville et 17 mars 2015 à Montréal)

Mutuelle (# 13)

- Contact minimal avec le Collectif des entreprises d'insertion du Québec, qui a reçu une subvention visant à effectuer une étude de faisabilité.

Main d'œuvre / CSMO-ÉSAC (# 14)

- Participation aux rencontres du conseil d'administration du CSMO-ÉSAC (14 avril, 16 juin, 22 octobre 2014 et 26 janvier, 23 mars 2015)
- Participation à l'AGA (20 novembre 2014)
- Transmission de commentaires sur le formulaire d'enquête de la main-d'œuvre au sein des organismes d'économie sociale et d'action communautaire
- Appui à l'initiative de CSMO-ÉSAC d'une campagne sous le thème « J'y travaille » visant à souligner la Fête internationale des travailleurs et travailleuse au sein des organismes communautaires et d'économie sociale (1er mai 2014)

Activités diverses

Tarification dans les organismes communautaires

- Transmission aux membres du RQ-ACA du sondage sur la tarification, élaboré par la CTROC, et invitation à le diffuser largement auprès de leurs membres.
- Avec la CTROC, analyse des résultats du sondage (992 organismes répondants) et préparations d'un diaporama de présentation des résultats
- Plusieurs rencontres par Skype (26 mai, 11 septembre, 21 octobre et 4 décembre 2014) ainsi que plusieurs échanges par courriel

A.2) Reconnaissance et financement : questions diverses (2/2)

À l'interne

1. Augmenter, parmi les membres du RQ-ACA, les connaissances de la réalité du mouvement communautaire canadien, hors Québec.
2. Entreprendre des démarche afin de favoriser des échanges entre des organismes communautaires (ou leur équivalent) de pays francophones et le RQ-ACA.

Activités réalisées

Lien avec le communautaire hors Québec

- Promotion du RQ-ACA lors du Forum social des peuples (FSP) à Ottawa (20-23 août 2014)
- Échange de contacts avec certains organismes du Canada Anglais lors du FSP

B) Formation

En lien avec nos bases d'adhésion, il demeure important que l'ensemble des personnes oeuvrant au sein d'un organisme se réclamant de l'ACA puisse s'en approprier les critères.

De plus, en s'assurant d'une meilleure connaissance des principes de l'ACA, l'impact social du travail de ces organismes n'en sera que plus important, tout en contribuant à renforcer la défense de l'ACA auprès du gouvernement et de la population en général

Objectifs/ Moyens généraux

1. Favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les personnes œuvrant au sein des organismes d'ACA, et ce, principalement par l'intermédiaire de la formation de base offerte par le RQ-ACA. Cet objectif se concrétisera par une tournée des régions (sur trois ans) tout en continuant à répondre aux demandes ponctuelles.
2. Répondre positivement, dans la mesure du possible, aux demandes de présentation de l'ACA ou du RQ-ACA dans le cadre d'activités de regroupements d'organismes d'ACA, et ce, tant sur le plan national, régional que local.
3. Prévoir la possibilité d'une tournée de formation sur la nouvelle version du *Cadre de référence en matière d'action communautaire*.
4. Favoriser une meilleure connaissance du RQ-ACA auprès des salariéEs des organismes membres, et ce, tant par des rencontres collectives que par des rencontres individuelles.
5. Soutenir les membres du RQ-ACA.
6. Débuter une réflexion sur le type d'État que nous désirons qui, compte tenu de son importance et de sa complexité, s'échelonnera sur plusieurs années.
7. Favoriser la diffusion des résultats de recherches qui sont produites par les membres du RQ-ACA ainsi que celles qu'il produit lui-même

Activités réalisées

Interventions diverses du RQ-ACA

- **FTQ :** Personne-ressource dans le cadre d'une session de formation de responsables syndicaux locaux. Thème : les alliances mouvement syndical / mouvement communautaire. (15 mai 2014)

- **Table de quartier Petite Patrie (Montréal) :** Assemblée sur le financement des organismes ACA / Présentation (17 novembre 2014)

- **Stagiaires belges :** Rencontre avec Charlotte Gond et Mélodie Verbiest, deux étudiantes de la Haute école Paul Henri Spaak à Bruxelles (dans la catégorie sociale) en visite au Québec dans le cadre d'un projet avec le Bureau International de la Jeunesse à Bruxelles (8 juillet 2014)

- **AlterHéros :** mini-formation ACA 101 (24 janvier 2014)

- **Collège Ahuntsic :** Conférencier au 13e colloque des sciences humaines « L'urgence de repenser notre monde » (25 mars 2015)

Participations / Présences diverses

- **Regroupement loisir et sport du Québec :** Formation sur la Loi canadienne sur les OBNL (27 mai 2014)
- **CTROC/TRPOCB :** Manifestation pour les OCASSS (23 avril 2014)
- **RIOCM / FOHM :** Participation à la journée de réflexion sur les défis et enjeux du désengagement de l'État (15 mai 2014)
- **CFP :** Présence au 5 à 7 avec la participation de Jean-Pierre Deslauriers auteur du livre *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?* (15 mai 2014)
- **Échec à la guerre :** Lancement de la brochure *La montée inquiétante du militarisme au Canada* (4 juin 2014)
- **TROVEP Montréal :** Journée de réflexion sur la conjoncture (26 novembre 2014)
- **Institut de recherche en santé et sécurité du travail / CARI St-Laurent :** Rencontre performance sociale (27 janvier 2015)
- Rencontre avec Stella Anastasakis de Omadaxie (OSBL de formation et de consultation) sur la question des OSBL (2 avril 2014)

C) Luttes sociales

Cette section est en lien avec la résolution du Congrès d'orientation de 2006 à l'effet que le RQ-ACA se prononcera « de temps à autre sur des questions d'ordre social, adoptera des positions de cette nature, participera aux côtés de différents mouvements sociaux aux luttes correspondant aux valeurs et principes de l'ACA (...) » Pour baliser cette orientation, les membres ont voté une *Politique de participation aux luttes sociales* lors de l'AGA de mai 2007. Celle-ci a été mise à jour par le conseil d'administration en mai 2010 afin de tenir compte des changements structurels apportés au RQ-ACA.

Rappelons que le RQ-ACA ne doit pas se substituer à une organisation particulière. Les questions sur lesquelles il interviendra doivent être transversales à l'ensemble des organismes d'ACA. Évidemment, cela n'enlève pas la possibilité d'intervenir ponctuellement sur des questions jugées importantes par le CA.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

1. Soutenir des activités visant l'atteinte d'une plus grande justice sociale.
2. Suivre de près les questions liées à la fiscalité canadienne et québécoise, particulièrement lors du dépôt des budgets et intervenir au besoin en ayant trois préoccupations majeures :
   - les intérêts de la population en général (particulièrement les personnes plus démunies);
   - la protection des programmes sociaux et des services publics;
   - la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA.
3. Contribuer de différentes façons à lutter contre les politiques néolibérales et néoconservatrices des gouvernements canadien et québécois.
4. Exiger la tenue d'un ou de mécanismes à identifier (enquête publique, sommet, commission d'enquête, etc.) visant à faire la lumière sur la situation actuelle et réelle de la fiscalité québécoise et canadienne (incluant la question des paradis fiscaux) et à recommander des corrections afin de viser une plus grande justice fiscale et que des représentants des mouvements sociaux siègent sur les commissions, comités ou autres.
   - 4.1 Que le RQ-ACA dépose une proposition à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics reprenant la recommandation 1 ci-dessus et que celle-ci effectue un appel aux différents mouvements sociaux afin qu'ils appuient une telle demande (pour le Québec)
   - 4.2 Que le RQ-ACA dépose une proposition à la Coalition PDSV reprenant la proposition 1 ci-dessus et que celle-ci effectue un appel aux appel aux différents mouvements sociaux afin qu'ils appuient une telle demande (pour le Canada)

À l'interne

1. Augmenter, au sein des membres du RQ-ACA, la connaissance des membres par rapport aux luttes sociales pancanadiennes et des provinces hors Québec.
2. Organiser un moment d'appropriation des réalités des différents mouvements sociaux: principales orientations idéologiques et politiques, membership, importance relative de son membership, fonctionnement, etc.

Représentation

- Maintenir l'adhésion du RQ-ACA à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, et ce, en maintenant le même niveau d'implication qu'actuellement via certains comités de travail et contribuer à la démarche de réflexion sur les perspectives de cette Coalition en lien avec l'existence de l'Alliance sociale.
- Maintenir l'adhésion du RQ-ACA à la coalition Pas de démocratie sans voix (incluant la démarche de réflexion sur les perspectives de celle-ci).

Activités réalisées

- Émission de huit communiqués de presse :
  - Communiqué émis à la suite de l'élection du gouvernement libéral en avril 2014 *Nouveau gouvernement et action communautaire autonome* (8 avril 2014)
  - Communiqué émis à la suite du dépôt du premier budget libéral *Budget Leitão : un coup dur pour le communautaire* (5 juin 2014)
  - Communiqué émis à la suite de la mise sur pied de la Commission d'examen sur la fiscalité *Commission d'examen de la fiscalité québécoise : le RQ-ACA demande l'ajout de représentants des mouvements sociaux au sein du comité* (18 juin 2014)
  - Communiqué émis à la suite des propos du ministre des Finances sur les organismes communautaires Indigné par les propos du ministre Leitão sur le communautaire, *Le RQ-ACA s'oppose fermement à la privatisation des services publics* (29 octobre 2014)
  - Communiqué émis à la suite d'annonces gouvernementales sur les coupures dans les programmes sociaux *Les coupures dans les programmes sociaux sont inacceptables : mobilisons-nous* (6 novembre 2014)
  - Communiqué mis à la suite de la recommandation de la Commission de révision des programmes sociaux d'abolir le programme Soutien à l'action bénévole (via les députés et ministres) *Le RQ-ACA s'oppose aux coupures déguisées visant les organismes communautaires* (27 novembre 2014)
  - Signataire d'un communiqué d'un collectif ad hoc *Informatique au gouvernement : un collectif réclame une enquête publique* (13 février 2015)
  - Communiqué émis à la suite du dépôt du budget 2015-2016 par le ministre des Finances *Budget Leitão: toujours rien pour l'action communautaire autonome qui est sur un pied d'alerte* (27 mars 2015)

- Une consultation interne sur la question de la grève sociale a été effectuée. Compte tenu du faible taux de participation, aucune position officielle du RQ-ACA n'a été prise (décembre 2014 – janvier 2015)

- Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (# 4.a)
  - Participation aux assemblées des membres (8 mai, 19 juin, 1er octobre, 3 décembre 2014, 28 janvier, 3 mars 2015)
  - Participation aux rencontres du comité « Solutions fiscales » (28 août, 17 septembre, 7 octobre, 26 novembre 2014 et 18 mars 2015) + plusieurs recherches et échanges portant sur le document *10 milliards de solutions* présentant les solutions fiscales de la coalition ainsi que sur les fiches en découlant
  - Responsable de cinq formations portant sur les solutions fiscales : deux à Sherbrooke /Solidarité populaire Estrie (10 septembre 2014), une à Montréal (16 septembre), une au Collège de Sherbrooke (12 novembre 2014) et une à la CDC de Bécancour (19 février 2015)
  - Responsable de la rédaction d'une lettre portant sur les solutions fiscales adressées aux députés.es, aux ministres et au premier ministre
  - Envoi du document sur les solutions fiscales par voie postale aux députés.es de l'Assemblée nationale
  - Participation à la manifestation «L'austérité, une histoire d'horreur» (31 octobre 2014)
  - Participation (avec tâches organisationnelles) au comité d'accueil du président du Conseil du Trésor (12 décembre 2014)
  - Participation (avec tâches organisationnelles) au comité d'accueil du premier ministre (3 février 2015)
  - Participation à la mobilisation dans le cadre de la Semaine d'actions dérangeantes (23 février 2015)

- Coalition Pas de démocratie sans voix (# 4.b)
  - Participation aux rencontres du comité de coordination : 24 avril, 7 mai, 11 juin, 19 juin (pour Forum social des peuples), 2 décembre 2014 et 2 janvier 2015
  - Participation à une assemblée des membres : 19 novembre 2014
  - Participation au cabaret politique (avec des tâches organisationnelles) : 22 janvier 2015

Activités diverses

- **Front social contre l'austérité :** Participation à deux assemblées (17 septembre et 9 octobre 2014)
  Note : rencontres qui ont débouché sur le Collectif refusons l'austérité

- **Forum des peuples :** Participation à cette rencontre tenue à Ottawa (20-21-22 — et 23 août 2014)

- **Forum social mondial (FSM) :** participation à une rencontre d'information organisée par le Collectif FSM Montréal qui effectue des démarches visant à organiser le prochain FSM à Montréal à l'été 2016 (4 octobre 2014) et résolution d'appui du RQ-ACA à ces démarches.

- **ASSÉ :** Participation à leur manifestation « Aux riches de faire leur juste part » (3 avril 2014 à Montréal)

D) Visibilité et promotion

Au cours des dernières années, le RQ-ACA a mis davantage d'efforts afin d'assumer son rôle de leadership concernant la Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA). Cependant, la tenue d'activités sur le terrain (sur le plan local et régional) relève des regroupements régionaux et locaux et, par conséquent, ces activités sont de nature très diversifiée et différentes d'une région à une autre. Force est de constater que l'organisation d'activités repose essentiellement sur les épaules de quelques « réseaux » seulement.

Par ailleurs, le travail auprès des médias a connu un certain essor de par les contacts établis, la diffusion de communiqués, l'envoi d'information afin de faire connaître et reconnaître davantage le RQ-ACA dans les prochaines années. Cette approche est à renforcer pour la prochaine période.

Objectifs/ Moyens généraux

A) Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA)

1. Augmenter le sentiment d'appartenance des organismes d'ACA au mouvement d'ACA.
2. Augmenter la présence publique des organismes d'ACA.
3. Augmenter la présence du RQ-ACA auprès de l'ensemble du mouvement d'ACA tant sur le plan local, régional que national.
4. Augmenter la participation des membres du RQ-ACA ainsi que leurs propres membres à la réalisation d'activités dans le cadre de cette semaine de visibilité.
5. Assurer une visibilité permanente à la SNV-ACA.

B) Visibilité et promotion en général

1. Produire davantage de matériel de visibilité permanent.
2. Augmenter la présence du RQ-ACA auprès des instances politiques du gouvernement du Québec, particulièrement auprès de la députation de l'Assemblée nationale.
3. Augmenter la présence du RQ-ACA auprès des médias d'information tout en organisant des activités de sensibilisation et d'information spécifiques pour les journalistes attitrés aux sujets/dossiers du RQ-ACA.
4. Augmenter la visibilité du RQ-ACA et du mouvement qu'il représente auprès de la population en général.
5. Maximiser l'utilisation des médias sociaux, notamment Facebook et Twitter.
6. Maintenir à jour régulièrement le site internet du RQ-ACA.
7. Favoriser la participation du RQ-ACA à des activités promotionnelles (émissions télé ou radio, etc.).

Activités réalisées

Comité Communication / SNV-ACA

- Rencontres (7) du comité : 22 avril, 17 juin, 11 septembre, 1er octobre, 19 novembre 2014 et 13 janvier, 6 février 2015

A) Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA)

- Conceptualisation de nouveaux outils promotionnels sur la base du matériel produit l'année précédente
- Création d'un site internet dédié à la SNV-ACA

- Planification et réalisation d'un lancement national avec des antennes régionales
- Collaboration avec le Groupe d'échanges sur l'application de la politique pour inclure le dévoilement de leurs bulletins de notes dans le lancement national
- Envoi spécial à tous les députés.es de l'Assemblée nationale
- Adoption d'une mention spéciale du ministre François Blais (MESS) par l'Assemblée nationale
- Début de réflexion pour la prochaine campagne triennale 2016-2018

Médias
- Émission d'un communiqué pour annoncer la tenue de cette semaine (21 octobre 2014)
- Entrevue à la radio CIBL101,5 (Montréal) lors du lancement de la SNV-ACA (20 octobre 2014)
- Entrevue pré-SNV-ACA à la radio CJMS 1040 (15 octobre 2014)
- Reprise dans le *Courrier parlementaire* de la déclaration du ministre Blais sur la SNV-ACA

La SNV-ACA en chiffres

1	Lancement national de la SNV-ACA
1	Nouveau site web
2	Lancements régionaux
4	Entrevues données par le RQ-ACA
36	Répondants régionaux
42	Nombre de nouveaux abonnés sur Twitter
43	Personnes présentes lors du lancement national à Montréal
75	Personnes ayant assisté au lancement en ligne
193	Nombre de « J'aime » supplémentaires sur notre Page Facebook
1300	Affiches SNV-ACA
4000	Post-it
4000	Macarons
5000	Autocollants

B) Visibilité et promotion en général

- Présence dans les médias
  - Luttes sociales : émission de huit (8) communiqués (voir la partie « luttes sociales »)
  - Reconnaissance et financement : émissions de six (6) communiqués (voir la partie « reconnaissance et financement »)
  - Lobbyisme : voir la section reconnaissance et financement
  - Revue Kaléidoscope : Entrevue téléphonique avec Caroline Larocque-Allard portant essentiellement sur « le développement collectif dans l'espace public et l'action citoyenne », et ce, en vue d'un dossier spécial sur cette question (septembre 2014)
  - Article de Normand Gilbert « Les gouvernements contre le mouvement communautaire: réagissons!» paru dans le journal électronique *Par la bande* du Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM), spécial «Ostie d'austérité» (décembre 2014).

- Activités diverses
  - Déjeuners-causeries, échanges sur divers aspects du métier d'agente de communication (médias sociaux, plan de communication) (2) : 8 juillet et 24 septembre 2014
  - ACApella (3) : juin 2014, octobre 2014, décembre 2014
  - RQ-ACA express (2) : 20 janvier 2015, 2 mars 2015
  - Abonnés Facebook : de 760 à 1 620 j'aime
  - Abonnés Twitter : de 520 à 692.

E) Vie associative

Même si la participation des membres s'est renforcée au cours de l'année 2014-2015, l'amélioration des pratiques démocratiques et la redynamisation de la vie associative doivent, encore cette année, faire l'objet d'une attention particulière.

Objectifs/ Moyens généraux

1. Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance au RQ-ACA.
2. Favoriser la participation des membres aux différents comités de travail et soutenir adéquatement leurs activités.
3. Consolider les liens entre les membres du RQ-ACA.
4. Poursuivre les démarches de recrutement auprès de regroupements et organismes nationaux d'ACA pouvant potentiellement devenir membre du RQ-ACA.
5. S'assurer du bon fonctionnement des comités de travail.

Pour la prochaine période triennale, les membres du CA recommandent que le RQ-ACA rejoigne au moins une fois par voie postale l'ensemble de 4 000 organismes d'ACA à travers le Québec. Possiblement dans le cadre du 20e anniversaire de la première rencontre nationale tenue en 1996.

Activités particulières (ad hoc)

1. Préparer et tenir un congrès d'orientation à l'automne en 2016. Pour ce faire:
   - qu'une consultation sur les sujets à traiter lors de ce congrès d'orientation se fasse auprès des membres du RQ-ACA d'ici janvier 2015
   - que, conjointement, le conseil d'administration et le comité Congrès du RQ-ACA soient mandatés pour dentifier le/les sujets qui seront traités lors de ce congrès, et ce, en se basant sur le résultat de la consul tation. Les sujets choisis seront présentés aux membres au plus tard lors de l'AGA du RQ-ACA de mai 2015.

2. Tenir une ou des activités en 2016 visant à souligner le 20e anniversaire de la 1e rencontre nationale tenue en novembre 1996.

Pour la réalisation des activités particulières (Congrès et 20e anniversaire), deux comités de travail distincts sont mis sur pied avec les mandats suivants :

1. Comité Congrès : assumer l'ensemble des démarches préparatoires et la tenue du Congrès d'orientation pour l'automne 2016 (processus de consultation, documents préparatoires, déroulement, etc.) et la tenue du congrès d'orientation du RQ-ACA à l'automne 2016
2. Comité 20e anniversaire : assumer la préparation et la tenue d'évènements à l'automne 2016 dans le cadre du 20e anniversaire de la première Rencontre nationale du mouvement d'ACA en 1996

Note : Il serait souhaitable que le Congrès et les activités du 20e soient tenus dans la même période, et ce, en collaboration avec le comité Communication/SNV-ACA

Note complémentaire

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du RQ-ACA tenue le 27 février 2013, les membres ont entériné un article des règlements généraux stipulant qu'un membre doit « Participer minimalement à une assemblée générale annuelle aux deux (2) ans » (article 3.3 e).

Activités réalisées

Présence auprès des membres

- **FCABQ :** Appui à un projet présenté dans le cadre du PIDESC intitulé « Mise en place d'une plate-forme de formation continue à distance pour les centres d'action bénévole du Québec » (avril 2014)
- **TRPOCB/CTROC :** Prise de la parole au rassemblement visant à exiger du nouveau gouvernement le respect des engagements de l'ex-première ministre envers les organismes communautaires (23 avril 2014)
- **JOC :** Rencontre de la coordonnatrice / présentation des dossiers du RQ-ACA (5 mai 2014)
- **RMJQ :** Présence à leur AGA (24 mai 2014 à Québec)
- **Transport 2000 :** Présence à une conférence et à leur AGA (10 juin 2014)
- **RQOH :** Rencontre de Martin Bécotte pour « intégration » / RQ-ACA et CA (5 septembre 2014)
- **FFQ :** Rencontre de Florence S. Larose pour « intégration » / RQ-ACA (8 septembre 2014)
- **Relais-femmes et Centre St-Pierre :** Lancement de la recherche «Innover pour continuer» (10 sept. 2014)
- **TNCDC :** Rencontre d'Éve-Isabelle Chevrier pour « intégration » / RQ-ACA 101 (6 octobre 2014)
- **CACQ :** Rencontre d'Eloï Bureau pour « intégration » / RQ-ACA 101 (7 octobre 2014)
- **ROCAJQ** : Formation ACA donnée à six représentants.es de la France et de la Belgique ayant des postes électifs municipaux (8 octobre 2014)
- **AQDR :** Présence lors de la soirée du 45e (8 octobre 2014)
- **FCABQ :** Rencontre du DG sur le refus d'accorder un numéro de bienfaisance à un CAB (23 octobre 2014)
- **FAFMRQ :** Colloque et 40e (6 novembre 2014)
- **RODCD :** Assemblée des groupes en défense collective des droits/Prise de parole (6-7 nov. à Trois-Rivières)
- **CTROC/TRPOCB/RIOCM :** Manifestation dans le cadre de la mobilisation « Fermé pour raison d'austérité » (17 novembre 2014 à Montréal)
- **Le R des centres de femmes :** Présentation du dossier du lobbyisme au comité de coordination (19 novembre 2014)
- **RQGE :** Appui au communiqué *L'austérité frappe encore : l'environnement est dans la mire* (3 décembre 2014)
- **CQLGBT :** rencontre de la nouvelle directrice générale, Audrey Gauthier (15 décembre 2014)
- **MÉPACQ/AGIDD-SMQ :** Rencontre de Caroline Toupin (MÉPACQ) et Doris Provencher (AGIDD-SMQ) pour intégration au CA du RQ-ACA (12 janvier 2015)
- **RQOH :** rencontre de Stéphan Corriveau, directeur général pour « RQ-ACA 101 » (12 mars 2015)
- **COPHAN :** Présidence/animation de leur AG spéciale (23 mars 2015)
- **En complément :** des contacts ont eu lieu avec quelques regroupements nationaux et une invitation à participer à l'AGA de mai 2014 a été transmise à huit regroupements susceptibles de devenir membre du RQ-ACA.

Vie associative

- **Congrès d'orientation :** Le CA a évalué la situation et a déposé une recommandation pour remettre à plus tard la tenue de ce congrès prévu initialement à l'automne 2016 (voir cette recommandation en annexe de l'ordre du jour de l'AGA de mai 2015). Une évaluation des coûts a aussi été effectuée.
- **Assemblée générale annuelle (21 mai 2014) :** convocation (et rappels), ordre du jour, rapport d'activités, perspectives d'action, états financiers, prévisions budgétaires, etc.
- **Assemblée générale extraordinaire** (21 janvier 2015) portant sur la question du lobbyisme et sur la stratégie de pression sur le gouvernement québécois en ce qui a trait à la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA : convocation (et rappels), ordre du jour, documents préparatoires, etc.
- **Conseil d'administration :** Tenue de huit (8) rencontres régulières du conseil d'administration
  - 2014 : 30 avril (une partie en présence de deux membres du comité Cadre de référence), 9 juillet, 18 septembre, 29 octobre (une partie en rencontre « élargie » avec des membres du comité Cadre de référence), 25 novembre
  - 2015 : 14 janvier, 25 février, 1er avril
- **Comités de travail :** Voir la section portant sur les comités.

F) Gestion

Afin de servir la mission de l'organisme, le RQ-ACA doit assurer une saine gestion administrative et voir à la bonne utilisation de ses ressources matérielles et humaines. L'année qui vient de s'écouler en est une de stabilisation sur le plan des ressources humaines.

En ce qui concerne les finances, le RQ-ACA est en bonne santé financière, mais une augmentation des ressources financières est devenu nécessaire afin de pouvoir compter sur davantage de ressources humaines pour accomplir plus adéquatement les nombreux mandats de l'organisme. Soulignons que le financement à la mission du RQ-ACA n'a pas été augmenté depuis 2008-2009 (6 ans).

Objectifs/ Moyens généraux

1. Assurer une gestion financière transparente et rigoureuse des finances de l'organisme tout en assurant un suivi régulier auprès du conseil d'administration.
2. Augmenter les ressources financières de l'organisme principalement en effectuant les démarches nécessaires à l'augmentation du financement à la mission accordé par le MESS via le SACAIS tout en vérifiant la possibilité d'obtenir d'autres sources de financement autonome (communautés religieuses, syndicats, fondations, etc.).
3. Assurer un soutien adéquat à l'équipe à la permanence tout en assurant leur évaluation et le suivi de leur travail.
4. Instaurer une cotisation des membres du RQ-ACA en fonction des revenus globaux (récurrents) de l'organisme, avec possibilité de dispositions particulières pour les membres sans revenu ou en difficulté financière, selon la modulation suivante :

   0$ à 50 000$ ---------- 25$
   50 001$ à 100 000$ ------ 50$
   100 000$ à 150 000$ ---- 75$
   150 001$ à 200 000$ ----100$
   200 001$ à 500 000$ ----150$
   500 001$ et plus ---------- 200$

Activités réalisées

- **Protocole d'entente :** Un nouveau protocole d'entente a été signé pour une période de 18 mois seulement (octobre 2014 – mars 2016), et ce, sans augmentation ni indexation.
- **Cotisation :** Application de la résolution depuis l'année 2013-2014.
- **Tenue de livres :** Suivi adéquat avec renouvellement du contrat de service avec Mme Louise Lamarche.
- **Vérification comptable :** Collaboration étroite avec le comptable dans le cadre de l'élaboration des états financiers vérifiés de 2014-2015 avec la firme Roland Naccache et associés.
- **Équipe de travail :** Tenue de rencontres régulières quasi hebdomadaire. L'évaluation annuelle s'est faite en collaboration avec Karine Verreault et Lyse Cloutier en tant que personnes du CA assurant un lien avec l'équipe de travail.
- **Ménage :** Démarches afin d'offrir un contrat à une nouvelle personne. Contrat signé le 25 septembre 2014.4

Informations complémentaires

Soutien financier (1 206 $)

- Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics : soutien direct (600 $) et soutien indirect / envois postaux (256 $)
- Coalition Pas de démocratie sans voix (300 $)
- Coalition PPP sociaux (200 $ = pas encore utilisés)
- Collectif Échec à la guerre : publicité dans Le Devoir invitant la population à porter le coquelicot blanc le 11 novembre, jour du Souvenir (50 $)

Appuis politiques

- **Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), le Centre for Literacy et le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) :** dénoncer les coupures effectuées par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE) et le département du ministère de l'Emploi et du Développement social Canada (EDSC) (juillet 2014)

- **InterCEP de Montréal :** signature de la lettre type adressée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, portant sur la cessation du bail de leur immeuble appartenant à la CSDM et les démarches entreprises pour régler, à long terme, cette situation (juillet 2014)

- **FCABQ :** appui à leur projet présenté dans le cadre du PIDESC intitulé « Mise en place d'une plateforme de formation continue à distance pour les centres d'action bénévole du Québec » pour l'année 2014-2015 (avril 2014)

- **Association des femmes autochtones du Canada :** appui à la demande pour que le gouvernement canadien ouvre une enquête sur la disparition de centaines de femmes autochtones au Canada (septembre 2014)

- **Coalition pour la justice sociale Québec Chaudière-Appalaches :** appui à la déclaration « Pour des ondes radiophoniques saines » (janvier 2015)

- **RCLALQ :** appui à la déclaration « Lutte solidaire pour les droits des locataires » produit par le dans le cadre de leur campagne Assez d'être mal-logée.e.s ! (janvier 2015)

- **SFPQ :** appui à la déclaration intitulée « Enquête sur l'informatique au gouvernement du Québec » (janvier 2015)

- **Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI) :** envoi d'une lettre à la directrice du SACAIS, concernant la perte de leur subvention à la mission accordée par le SACAIS (février 2015)

- **Ligue des droits et libertés:** appui à une déclaration dénonçant la loi C-51 portant sur le territoire (Mars 2015).

Annexes

Les membres du RQ-ACA

1. Alliance communautaire autonome pour la promotion et la défense collective des droits en santé mentale du Québec
2. Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victime de violence conjugale
3. Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)
4. Assemblée des travailleurs et travailleuses accidentéEs du Québec (ATTAQ)
5. Association des grands-parents du Québec
6. Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)
7. Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
8. Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)
9. Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)
10. Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
11. Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
12. Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR)
13. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
14. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
15. Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF)
16. Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA (COCQ-SIDA)
17. Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
18. Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
19. Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)
20. Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
21. Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)
22. Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL)
23. Conseil québécois du loisir (CQL)
24. Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
25. Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)
26. Fédération des familles et amis de la personne atteinte de malade mentale (FFAPAMM)
27. Fédération des femmes du Québec (FFQ)
28. Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)
29. Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)
30. Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)
31. Fédération québécoise du canot et du kayak
32. Fondation Rivières
33. Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
34. Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec
35. Ligue des droits et libertés (LDL)
36. L'R des centres de femmes du Québec
37. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
38. Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
39. Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
40. Mouvements québécois des vacances familiales (MQVF)

41. Regroupement des auberges du coeur du Québec
42. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
43. Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
44. Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
45. Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ)
46. Regroupement des organismes communautaires autonome jeunesse du Québec (ROCAJQ)
47. Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)
48. Regroupement des organismes Espace du Québec (ROEQ)
49. Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
50. Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
51. Relais-Femmes
52. Réseau des tables régionales de groupes de femmes
53. Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
54. Réseau québécois des OSBL d'habitation
55. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
56. Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
57. Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)
58. Transport 2000 Québec
59. Union des consommateurs

Organigramme du RQ-ACA

MEMBRES
Regroupements ou organismes nationaux issus de l'action communautaire autonome (ACA), dont la mission et les actions ont un rayonnement national (territoire québécois) et répondent aux huit (8) critères suivants :

- avoir un statut d'organisme sans but lucratif;
- démontrer un enracinement dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ainsi que ses approches et ses pratiques;
- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- avoir une mission sociale qui soit propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations et des problématiques abordées;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Composition : deux (2) personnes par regroupement ou organisme national membres avec un seul droit de vote.

- Rythme: minimalement une fois par année.
- Quorum: 30 % des membres en règle.

CONGRÈS
Composition : cinq (5) personnes par regroupement ou organisme national membre avec un droit de vote chacun.

- Rythme: au besoin (décision prise en assemblée générale).
- Quorum: 50 % + 1 des membres en règle.

Comités de travail permanent

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Composition: sept (7) postes
- Devoir de se conformer aux principes de la parité femme-homme (minimalement trois hommes et trois femmes)
- Devoir de représenter la diversité des membres
- Principe d'alternance: quatre (4) postes sont renouvelés les années impaires et trois (3) postes seront renouvelés les années paires
- Rythme: minimalement six (6) fois l'an
- Quorum: quatre (4) personnes administratrices

Comités de travail ad hoc

Sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGIDD-SMQ	Association du groupe d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec
AHG	Association des haltes-garderies communautaires du Québec
AMECQ	Association des médias écrits communautaires du Québec
AQDR	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
AQRIPH	Alliance québécoise de regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ARC	Agence du revenu du Canada
ASSÉ	Association pour une solidarité syndicale étudiante
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
CA	Conseil d'administration
CACQ	Coalition des associations de consommateurs du Québec
CAQ	Coalition avenir Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CDÉACF	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CEIQ	Collectif des entreprises d'insertion du Québec
CLD	Centre local de développement
COCAF	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation
COPHAN	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
CQL	Conseil québécois du loisir
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRÉMI	Collectif régional d'éducation sur les médias d'information
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSÉ	Conseil supérieur de l'éducation du Québec
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DCD	Défense collective des droits
DGAAC	Direction générale adjointe à l'action communautaire
ÉPA	Éducation populaire autonome
FAACA	Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
FAFMRQ	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
FAO	Food and agriculture organization
FCABQ	Fédération des centres d'action bénévole du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FMI	Fonds monétaire international
FOHM	Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
FQCCL	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
FQOCF	Fédération québécoise des organismes communautaires famille
FSM	Forum social mondial
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GES	Gaz à effet de serre

HLM	Habitation à loyer modique
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
ISQ	Institut de la statistique du Québec
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
LGBT	Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MÉPACQ	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MQVF	Mouvement québécois de vacances familiales
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NPD	Nouveau parti démocratique
NPS	Nouvelles pratiques sociales
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OSBL	Organisme sans but lucratif
PDSV	Pas de démocratie sans voix (coalition)
PFA	Planification fiscale agressive
PIB	Produit intérieur brut
PIDESC	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PLQ	Parti libéral du Québec
PPP sociaux	Partenariats public-philanthropie
PQ	Parti québécois
PSISC	Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAC-Canada	Réseau action climat Canada
RCCQ	Regroupement des cuisines collectives du Québec
RESDAC	Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences
RCLALQ	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
RODCD	Regroupement des organismes en défense collective des droits
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
RQOH	Réseau québécois des OSBL d'habitation
RRFS-GCF	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SAIC	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SFPQ	Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
SNV-ACA	Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
TNCDC	Table nationale des corporations de développement communautaire
TROC	Table régionale d'organismes communautaires
TROVEP	Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal